



Un service d'information sur les négociations en matière d'environnement et de développement

En ligne sur <http://www.iisd.ca/ffd/ffd3/drafting-session-3/>

Vol. 23 No. 9

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Mercredi, 24 juin 2015

RÉSUMÉ DE LA TROISIÈME SESSION DE RÉDACTION DU DOCUMENT FINAL DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT: 15-22 JUIN 2015

La troisième session de rédaction du document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FdD3) a eu lieu au siège de l'ONU, à New York, du 15 au 22 juin 2015, avec des plans de poursuivre les travaux sur les questions en suspens et de tenir une autre séance plénière, le jeudi 25 Juin.

Les délégations y ont d'abord procédé à une lecture de la version du 12 juin du projet de document final destiné à la FdD3, qui se réunira du 13 au 16 juillet 2015 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le projet comprenait trois principaux chapitres portant sur: le cadre mondial à mettre en place pour le financement du développement durable; le programme d'action; et les données, la surveillance et le suivi. Le Programme d'action comprenait sept chapitres, intitulés comme suit: les ressources publiques nationales; le financement par le secteur privé national et international; le financement public international; le commerce international moteur du développement; la dette et la viabilité de la dette; la résolution des questions systémiques; et, la science, la technologie, l'innovation (STI) et le renforcement des capacités.

Le projet de texte devait également intégrer des paragraphes dits "de pontage", proposés par les co-moderateurs sur la base des observations formulées au cours des deux précédentes sessions de rédaction et des trois réunions intersessions supplémentaires tenues en mai et juin 2015.

Les délégués ont travaillé dans relativement peu et brèves séances plénières, le gros du travail se déroulant dans des consultations non officielles plus restreintes, menées par de "co-co-moderateurs" désignés par les co-moderateurs Geir Pedersen, représentant permanent de la Norvège, et George Talbot, représentant permanent de la Guyane. Des négociations non-officielles ont eu lieu sur le commerce international, la dette, la fiscalité, le suivi, le financement public international et la technologie. Mettant à profit les avancées accomplies sur ces questions dans le cadre des consultations non officielles, les co-moderateurs devaient émettre, durant la réunion, trois

nouvelles versions du projet de texte de l'Accord d'Addis-Abeba. Au cours d'une séance plénière tenue dans la soirée du lundi 22 juin, pour mettre à jour les délégués, le co-moderateur Talbot a indiqué qu'un nouveau projet de texte était en cours de finalisation, rendant compte des consensus et convergence des vues "réalisés à ce stade" et que deux ou trois questions en suspens "de grande sensibilité" ont besoin d'être traitées au niveau politique. Une plénière de repris est programmée pour le jeudi 25 juin à 18h00.

NDLR: Le Earth Negotiations Bulletin publiera un document d'information distinct après la plénière, le jeudi 25 juin 2015, ou lorsque la troisième session de rédaction clôturera ses travaux.

BREF HISTORIQUE DU FDD

En juin 1997, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a adopté le Programme de développement, qui appelait à l'examen de l'idée de tenir une conférence internationale sur le financement du développement. A sa 52^e session, tenue en décembre 1997, l'Assemblée générale a adopté la résolution 52/179, qui soulignait la nécessité d'un examen intergouvernemental systématique, global, intégré et de haut niveau, de la question du financement du développement, et a

DANS CE NUMÉRO

| | |
|--|----|
| Bref historique du FdD | 1 |
| Compte-rendu de la troisième session de rédaction | 4 |
| Le projet d'accord d'Addis Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement | 5 |
| Plénière au niveau ambassadeur | 18 |
| Plénière du lundi 22 juin | 19 |
| Brève analyse de la réunion | 19 |
| Réunions à venir | 21 |
| Lexique | 21 |

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Rishikesh Bhandary, Tallash Kantai, Faye Leone et Anju Sharma. Version française: Mongi Gadhoun - Correctrice: Myriam Gadhoun. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: l'Union européenne, le Gouvernement suisse (Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Direction du développement et de la coopération (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2015, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

créé un groupe de travail à composition non limitée chargé de formuler des recommandations sur la forme, la portée et l'ordre du jour de ce processus d'examen.

Le groupe de travail spécial devait, entre décembre 1998 et mai 1999, tenir six sessions et adopter un rapport comprenant les recommandations (A/54/28) devant être transmises à l'Assemblée générale, concernant la forme, la portée et l'ordre du jour de la réunion intergouvernementale de haut niveau, proposée pour 2001. Le rapport recommandait que la réunion abordât les questions nationales, internationales et systémiques relatives au financement du développement, de manière holistique, dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance; soulignait que, ce faisant, la réunion aborderait également la question du développement dans la perspective du financement; et stipulait que la réunion devrait également aborder la question de la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre intégrale des résultats des grandes conférences et réunions au sommet, organisées par l'ONU durant les années 1990, et pour celle du programme de développement.

RÉSOLUTION 54/196 DE L'AGNU: En décembre 1999, l'Assemblée générale a adopté la résolution 54/196, qui entérinait le rapport du groupe de travail spécial, et a décidé de tenir une réunion de décideurs politiques, de niveau ministériel, au moins. Elle a établi un Comité préparatoire (PrepCom) et un calendrier pour les premières réunions; a prié le Secrétaire général de tenir une consultation avec le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et de partager les résultats de ces consultations avec le PrepCom; et a décidé de constituer un Bureau de 15 membres, chargé de poursuivre les consultations avec les parties prenantes concernées.

RAPPORT ZEDILLO: En juin 2001, l'ancien président mexicain, Ernesto Zedillo, nommé par le Secrétaire général de l'ONU à la tête d'un Groupe de haut niveau sur le financement du développement, a publié le rapport du groupe, au siège de l'ONU. Le rapport fait valoir qu'une meilleure gouvernance du système économique mondial et que des niveaux significativement plus élevés de l'aide et de la libéralisation des marchés, permettraient une bonne avancée vers la réalisation des objectifs internationaux de développement, déterminés dans les conférences et sommets mondiaux des années 1990. Les recommandations englobaient l'examen de la possibilité de créer un Conseil de sécurité économique, l'établissement d'un programme multilatéral de gestion des risques liés aux produits de base, pour les pays les moins avancés, le placement de l'aide dans un « panier commun », et la création d'une organisation internationale de la fiscalité.

PREMIERE CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT: Après les réunions du Comité préparatoire de mai 2000, février 2001, avril-Mai 2001 et octobre 2001, la première Conférence de financement du développement a eu lieu du 18 au 22 mars 2002, à Monterrey, au Mexique. Les Etats membres devaient y adopter le Consensus de Monterrey, composé de six catégories de questions, dont: la mobilisation des ressources financières nationales; la mobilisation des ressources internationales pour le développement; le commerce; la coopération financière internationale pour le développement; la dette; et les questions

système, y compris, entre autres, l'amélioration de la cohérence au sein du système monétaire international destiné au soutien du développement. Le document final comprenait trois chapitres: relever les défis posés au financement du développement: une réactivité mondiale; des mesures d'attaque; et le maintien de l'engagement. Les Etats membres ont convenu de mobiliser des ressources financières et de réaliser les conditions économiques nationales et internationales nécessaires à la réalisation des objectifs de développement retenus au niveau international et, notamment, ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions sociales.

A la place et lieu de créer un nouveau mécanisme intergouvernemental, la Conférence de Monterrey a décidé de renforcer et de mieux tirer parti de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (ECOSOC), ainsi que des organes intergouvernementaux/organes directeurs d'autres acteurs institutionnels, pour les fins et visées du suivi et de la coordination de la conférence. Comme suite à cette décision, l'ECOSOC a tenu une réunion annuelle spéciale de haut niveau, du Conseil, avec la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), pour y examiner les questions de cohérence, de coordination et de coopération.

DIALOGUES DE HAUT NIVEAU SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT: La Première Conférence de Monterrey a mandaté l'AGNU de tenir des Dialogues de haut niveau biennaux sous le thème du financement du développement, pour servir de point focal intergouvernemental, pour le suivi de la Conférence de Monterrey et des résultats connexes. Ces dialogues ont eu lieu en octobre 2003, juin 2005, octobre 2007, mars 2010, décembre 2011 et octobre 2013. Les trois derniers dialogues étaient axés sur le thème « Consensus de Monterrey, Déclaration de Doha sur le financement pour le développement et résultats connexes des principales conférences et réunions au sommet des Nations Unies: Etat d'avancement de la mise en application et tâches restant à remplir ». Les participants comprenaient des ministres, vice-ministres et autres responsables gouvernementaux de haut niveau, de hauts représentants des principales parties prenantes institutionnelles, y compris, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, la CNUCED, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres institutions internationales ainsi que des représentants de la société civile et des entreprises, en tant qu'observateurs.

RÉSOLUTION 57/273 DE L'AGNU: En décembre 2002, l'Assemblée générale a adopté la résolution 57/273, appelant à l'établissement de dispositions de soutien du secrétariat, lui permettant de fournir un appui efficace au suivi des accords et engagements pris à la Première Conférence de Monterrey. Suite à quoi, un Bureau du financement du développement a été créé au sein du Département des affaires économiques et sociales (DAES) le 24 Janvier de 2003.

RÉSOLUTION 62/187 DE L'AGNU: A sa 62^e session, en janvier 2008, l'Assemblée générale a décidé qu'une Conférence internationale de suivi du financement pour le développement, chargée d'examiner la mise en application du Consensus de Monterrey, se tiendra à Doha, au Qatar, du 29 novembre au 2 décembre 2008 (62/187).

CONFERENCE INTERNATIONALE DE SUIVI DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT CHARGÉE D'EXAMINER L'APPLICATION DU CONSENSUS DE MONTERREY:

Au cours du processus préparatoire de la Conférence de suivi, des sessions non officielles consacrées à l'examen de fond des six domaines thématiques du Consensus de Monterrey, des consultations non officielles, des séances d'audition avec la société civile et le secteur des affaires, et des concertations régionales, ont été organisées en 2008. En juillet 2008, le président de l'AGNU a publié un projet de document final. De nouvelles consultations non officielles sur ce projet de document ont eu lieu en septembre, et des sessions de rédaction ont eu lieu en octobre et novembre 2008.

La Conférence de Doha, qui a eu lieu au milieu d'un marasme économique mondial, a englobé des réunions plénières et des tables rondes interactives multipartites portant sur les six grands domaines thématiques du Consensus de Monterrey. Outre les résumés des séances plénières et des tables rondes, le rapport de la Conférence comprenait une Déclaration de Doha sur le financement du développement qui avait été adoptée après d'intenses négociations. La Déclaration réaffirmait le Consensus de Monterrey, soulignait la nécessité de maintenir les engagements en faveur de l'aide, malgré l'incertitude économique mondiale; et appelait à la tenue d'une conférence des Nations Unies, au plus haut niveau, chargée d'examiner l'impact de la crise économique et financière mondiale sur le développement.

RÉSOLUTIONS 68/204 ET 68/279 DE L'AGNU: A sa 68^e session, tenue en janvier 2014, dans sa résolution 68/204, l'Assemblée générale a décidé de tenir une troisième conférence internationale sur le financement du développement. La portée de la conférence consiste en: l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha; la redynamisation et le renforcement du processus de suivi du financement du développement; l'identification des obstacles et contraintes rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs, et la prise de mesures et d'initiatives pour surmonter ces contraintes; et l'examen des thèmes nouveaux et émergents, y compris, les synergies entre les objectifs de financement dans les trois dimensions du développement durable, et le soutien du programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015.

Dans sa résolution 68/279, adoptée en juin 2014, l'Assemblée générale a décidé que la conférence se tiendra à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015. Soulignant la nécessité de s'assurer de la cohérence et de la coordination et d'éviter les doubles emplois, la résolution met en exergue la nécessité d'une coordination efficace entre le processus préparatoire de la conférence et les préparatifs du Sommet sur l'après 2015, qui se tiendra en septembre 2015. La résolution note également que les rapports du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, du Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable, ainsi que le rapport de synthèse du Secrétaire général, devraient servir de contributions importantes aux préparatifs de la conférence.

Le Président de la 69^e session de l'AGNU a nommé les ambassadeurs George Talbot (Guyane) et Geir Pedersen (Norvège) en tant que co-moderateurs du processus préparatoire.

PREMIÈRE SESSION DE RÉDACTION: La première session de rédaction du document final de la FdD3 a eu lieu au siège de l'ONU à New York, du 28 au 30 janvier 2015. Il y a eu un large consensus autour de ce qui suit: bâtir sur le Consensus de Monterrey, avec quelques ajouts; en synergie avec le processus post-2015; et accorder une attention forte à la question de la parité hommes-femmes. Il y a été annoncé que les co-moderateurs élaboreront un avant-projet de texte rendant compte des discussions, avant la prochaine session de rédaction.

DEUXIÈME SESSION DE RÉDACTION: La deuxième session de rédaction a eu lieu du 13 au 17 avril 2015, à New York. Les délégués y ont fait part de leurs observations sur l'avant-projet de « l'Accord d'Addis-Abeba » distribué par les co-moderateurs, qui comportait deux principaux chapitres. La section I y était axée sur le cadre global devant être mis en place pour le financement du développement durable, et sur la mobilisation des moyens d'exécution du programme de développement pour l'après-2015. La section II, axée sur le « Programme d'action d'Addis-Abeba, » englobait huit chapitres: le financement public national; le financement par le secteur privé national et international; le financement public international; le commerce international au service du développement durable; la dette et la viabilité de la dette; les questions systémiques; la technologie, l'innovation et le renforcement des capacités; et les données, la surveillance et le suivi. Une lecture intégrale de l'avant-projet a été effectuée, les délégués y présentant leurs observations d'ordre général. Il a été convenu que les observations seront compilées dans un document, qui sera ajouté à un projet de texte révisé élaboré par les co-moderateurs.

CONSULTATIONS NON OFFICIELLES: A la première session informelle supplémentaire, tenue du 12 au 15 mai 2015, les délégués ont procédé à un examen, paragraphe par paragraphe, du projet de texte révisé. Dans ce projet de texte révisé, le chapitre portant sur les données, la surveillance et le suivi tiré du programme tiré de l'action a été intégré dans un nouveau chapitre principal. Ainsi, le projet de texte comportait maintenant trois principaux chapitres portant: sur le cadre mondial devant être mis en place pour le financement du développement durable; sur le Programme d'action; et sur les données, la surveillance et le suivi du Programme d'action. Le Programme d'action englobait les sept chapitres restants de l'avant-projet, avec des modifications apportées à trois intitulés, devenus comme suit: les ressources publiques nationales; le commerce international moteur du développement; et Science, technologie, innovation et renforcement des capacités.

A la deuxième session supplémentaire, tenue du 26 au 29 mai 2015, les délégués ont procédé à l'examen des 47 premiers paragraphes d'un nouveau projet de texte révisé, dans lesquels les observations émises lors de la première session supplémentaire étaient intégrées. Les autres paragraphes de ce projet de texte révisé ont été examinés à la troisième session supplémentaire, tenue du 1^{er} au 5 juin 2015. Il reste encore des divergences à régler sur un certain nombre de questions dont, notamment: le suivi et l'évaluation; le financement public international; la technologie, y compris le mécanisme de facilitation de la technologie (MFT); les questions fiscales; les produits attendus; et les principes de responsabilités communes mais différenciées (RCMD) et d'universalité.

Pour le traitement des divergences, les co-moderateurs ont distribué des « propositions passerelles » et ont organisé une autre série de consultations non officielles qui ont eu lieu du 8 au 12 juin 2015.

COMPTE-RENDU DE LA TROISIÈME SESSION DE RÉDACTION

Ouvrant la troisième session de rédaction du document final à présenter à la FdD3, lundi 15 juin 2015, le Président de l'AGNU, Sam Kutesa, a déclaré que les négociations avaient atteint un « stade critique et décisif », et a appelé à la réalisation d'un résultat consensuel ambitieux et comprenant des engagements à, entre autres: renouveler et redynamiser le partenariat pour le développement; améliorer les mesures politiques nationales pour élargir la base des revenus; accroître la coopération internationale en matière fiscale; fournir 0,7% du revenu national brut (RNB) des pays industrialisés à l'aide publique au développement (APD), avec 0,15 à 0,2% pour les pays les moins avancés (PMA); et activer les apports en capitaux privés.

Wu Hongbo, sous-secrétaire général de l'ONU, chargé des affaires économiques et sociales, a appelé à un cadre mondial pour le financement du développement durable, qui contribuera à la réussite du Sommet de l'ONU pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et de la Conférence de Paris de 2015 sur le changement climatique.

Le co-moderateur George Talbot a souligné l'impératif de conclure les négociations sur le projet de texte au cours de la semaine, et a fait état d'une ouverture accrue des délégations à faire des compromis. Le co-moderateur Geir Pedersen a rappelé la nécessité de conclure les négociations d'ici la fin de la semaine pour permettre la mobilisation d'un soutien politique et l'annonce d'engagements supplémentaires en marge de la FdD3.

L'Afrique du Sud, parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine) et soutenue par les PMA, a souligné que le document final de la FdD3 devrait: à la fois, dans sa portée et sa structure, y compris ses titres et sous-titres, ressembler au consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha; maintenir la définition traditionnelle de l'APD et réaffirmer l'APD comme principale source de financement du développement; respecter la classification des pays en développement; maintenir la FdD3, les ODD et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en tant que processus distincts; établir une commission intergouvernementale sur l'examen et le suivi; et élever le Comité d'experts de l'ONU sur la coopération internationale en matière fiscale et la Commission des statistiques des Nations Unies au rang d'organes intergouvernementaux. L'intervenant s'est opposé aux tentatives "d'assimilation" de l'ODD 17, sur les moyens d'exécution (ME) et les partenariats mondiaux pour le développement durable, au résultat de la FdD3.

L'Union européenne (UE) a déclaré que l'absence d'un texte approuvé d'ici la fin de la semaine, aurait des "conséquences néfastes" sur le niveau de participation à la FdD3 et sur le lancement de partenariats et d'initiatives visant à soutenir la mise en application des résultats de la FdD3 et la réalisation des ODD. Signalant la présence de nombreux officiels venus des capitales, le représentant a fait part de sa volonté d'entrer dans tout mode de négociation apte à faciliter le processus.

La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, a souligné la nécessité de livrer des produits clés affirmant, notamment: le respect des engagements pris dans le cadre de

l'APD; la contribution aux priorités nationales à travers des partenariats public-privé; la souveraineté, entière et permanente, sur les ressources naturelles; le soutien au MFT; la conclusion du cycle de Doha, mené dans le cadre de l'OMC, par la suppression des subventions relatives aux exportations agricoles; l'amélioration de la transparence, de la supervision et de la régulation du système financier international; et l'augmentation de la participation des pays dans le cadre des normes mondiales applicables à la taxation. Le délégué a souligné que la FdD3 et le programme de développement pour l'après-2015 sont deux voies distinctes, chacune ayant sa propre dynamique.

La Zambie a signalé que le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les PMA, les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID) a récemment organisé une réunion de haut niveau, à Livingstone, en Zambie, dont les résultats seraient communiqués comme suggestions spécifiques, lors des discussions sur le document final de la FdD3.

Le Bénin, au nom des PMA, a proposé une enveloppe PMA, en tant que partie intégrante du résultat d'Addis, enveloppe comprenant, entre autres: l'affectation de 0,2% du RNB des pays industrialisés pour les PMA, d'ici 2020-2025; l'annulation de la dette; le renforcement des capacités; le développement des infrastructures; l'engagement à mettre en œuvre le paquet de Bali sur le commerce; le soutien de la mise en opération du MFT; la création d'un centre international de soutien à l'investissement pour les PMA; la création d'un fonds pour l'atténuation des crises et le renforcement de la résilience des PMA; la reconnaissance des PMA par la Banque mondiale et le FMI, y compris la mise en application des recommandations de l'ONU relatives aux PMA; et la mise en place, d'une commission intergouvernementale des Nations Unies pour le suivi des engagements pris à la FdD3.

Les États-Unis ont donné la priorité à la canalisation de l'APD vers les pays les plus pauvres, les plus vulnérables et fragiles et les pays touchés par un conflit; la mobilisation des ressources nationales; le trio STI; les données nécessaires au suivi des progrès et à la prise de décisions politiques fondées sur des éléments probants; le soutien du développement durable des infrastructures; le rôle des banques multilatérales de développement (BMD); et un programme solide et inclusif.

L'Éthiopie, en tant que pays hôte, a réitéré la nécessité d'achever le processus de rédaction avant la fin de la semaine, et a informé les délégués que les préparatifs de la conférence étaient en bonne voie.

Le co-moderateur Talbot a informé les délégués que des "consultations non officielles" allaient avoir lieu, au cours de la semaine, pour la résolution des questions difficiles, soulignant la nécessité de discussions non officielles sur la question des taxes.

Les États membres devaient ensuite passer à l'examen du projet de texte du document final, daté du 12 juin 2015. Le document comprenait des paragraphes écrits en vert, qui étaient des "propositions de pontage" élaborées par les co-moderateurs; des observations écrites en gras, émises à la deuxième session de rédaction; et des observations, en couleur, émises des réunions de rédaction intersessions. Les propositions de compromis ont été examinés en premier.

Lundi, les délégués ont examiné les propositions de pontage figurant dans la section I, portant sur le cadre mondial pour le financement du développement durable; et dans des

parties du chapitre II, consacré au Programme d'action, y compris les chapitres sur les ressources publiques nationales et sur le financement par les entreprises privées nationales et internationales. Mardi, le reste des paragraphes de pontage du Programme d'action a été négocié, sous les intitulés suivants: le financement public international; la dette et la viabilité de la dette; la résolution des questions systémiques; et, STI et renforcement des capacités. Les Etats membres ont également discuté de paragraphes de pontage figurant dans la section III qui porte sur les données, la surveillance et le suivi. A la fin de la session du matin, mardi, les co-moderateurs ont informé les délégués que 20 paragraphes de pontage supplémentaires seraient distribués pour examen. Ils ont également annoncé qu'ils allaient déterminer les participants qui devaient mener "les consultations non officielles" sur le commerce international, ("co-co-moderées" par Tarik Iziraren, Maroc, et Ronald Wormgoor, Pays-Bas); et sur la dette (co-co-moderées par Jens Ole Hansen, Danemark, et Kimberly Louis, Sainte-Lucie).

Mercredi matin, les délégués ont négocié un texte, figurant dans la section, portant sur le cadre mondial devant être mis en place pour le financement du développement. La plénière a ensuite été ajournée jusqu'au soir, pour permettre la conduite des consultations non officielles. A la reprise de la plénière, les délégués ont présenté leurs observations sur les nouveaux paragraphes de pontage élaborés par les co-moderateurs pour le chapitre sur les questions systémiques. Les consultations non officielles se sont poursuivies toute la journée sur le commerce et sur la dette, et sur la question des taxes également, co-facilitées par Tishka Francis, Bahamas, et Harinder Sidhu, Australie.

Les délégués ont participé à des consultations non officielles tenues tout au long de la journée de jeudi: sur le commerce international; les taxes; la dette; et le suivi (co-moderées par Tamer Mostafa, Egypte; Michael Gerber, Suisse, et Noel González Segura, Mexique); sur le financement public international (co-moderées par Barbara Hendrie, Royaume-Uni, et Abdallah Bachar Bong, Tchad); sur la technologie (co-moderées par Gabriel Normand, France et Vicente Bezzara, Brésil) et sur le partenariat mondial (co-moderées par Gavin Buchan, Canada, et Francella Strickland-Simonet, Samoa). Les délégués ont également continué à se réunir bilatéralement et en comité restreints. Jeudi après-midi, au cours d'une brève séance plénière, les co-moderateurs ont informé les Etats membres qu'un nouveau projet de texte serait émis sous peu, intégrant les "fruits" des discussions informelles.

Le nouveau texte a été émis par les co-moderateurs, vendredi matin. Après avoir laissé aux gouvernements le temps d'examiner et de coordonner leurs positions à l'égard du texte, la plénière s'est réunie brièvement dans la soirée, après quoi, les "consultations non officielles" et d'autres concertations se sont poursuivies.

La session a été prorogée au samedi 20 juin. Lorsque la plénière s'est réunie brièvement, samedi matin, le président de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), Sam Kutesa, a appelé les délégations à adopter un "mode axé sur les solutions et la conciliation" pour les questions en suspens où un accord est en vue, et à faire montre d'un maximum de souplesse pour surmonter les points de divergence qui restent. Kutesa a déclaré qu'un document approuvé était essentiel pour apporter de l'espoir aux gens et encourager une participation de haut niveau à la conférence d'Addis. La plénière a ensuite été suspendue et une séance plénière informelle a été lancée pour discuter de la

version du 19 juin, qui a été légèrement modifiée samedi matin pour y inclure des paragraphes qui avaient été égarés ou laissés par inadvertance. Les Etats membres ont passé plusieurs heures à lire le texte, encouragés par les co-moderateurs à soulever uniquement les questions "critiques". La séance plénière informelle a été suspendue à 17h13 pour permettre la tenue de consultations non officielles.

Après de brèves mises à jour des co-moderateurs, pour signaler que les négociations étaient toujours en cours à 04h55, dimanche 21 juin, les co-moderateurs ont informé les délégués que des progrès significatifs ont été réalisés durant la nuit, et qu'un nouveau projet serait publié dans quelques heures et présenté à une séance plénière au niveau des ambassadeurs qui se tiendrait vers 10h00. La plénière s'est ouverte à 12h10, en présence du président de l'AGNU, Kutesa, et secrétaire général adjoint de l'ONU, Jan Eliasson, outre les représentants permanents et les représentants permanents adjoints. Une réunion regroupant les co-moderateurs et les chefs des équipes de négociation, a eu lieu après la séance plénière, qui a pris fin à 12h43, suivie par des consultations informelles tenues tout au long de la journée. La plénière a repris à 21h45, dimanche, puis a été réunie de nouveau à 21h17, lundi 22 juin, pour des mises à jour sur le processus, et des réunions informelles se sont poursuivies durant ces deux jours, principalement, sur les questions fiscales, le principe de RCMD et les pays et les populations vivant sous occupation étrangère.

Au cours de la séance plénière, lundi, le co-moderateur Talbot a annoncé que le projet de texte était presque finalisé, prenant en compte toutes les questions critiques en vue d'y parvenir à un point de convergence, mais qu'il restait deux ou trois questions très sensibles sur laquelle des consultations étaient en cours au niveau politique, et qu'il est dans l'intérêt du processus que de leur laisser le temps d'être résolues. Il a annoncé que la plénière se réunira de nouveau, jeudi 25 juin, à 18h00.

Les Etats membres ont soulevé des questions de procédure à différents stades des négociations. Le délégué du G-77/Chine a souhaité en savoir davantage sur la manière dont la réunion allait traiter les paragraphes pour lesquels aucune proposition de pontage n'a été faite, soulignant qu'il aimerait voir l'ensemble du document. Samedi soir, le délégué des Emirats Arabes Unis, soutenu par le Nigéria, a souhaité être renseigné sur le lieu où les consultations informelles étaient tenues. Le co-moderateur Talbot a répondu que des consultations étaient en cours sous différentes formes, dont certaines étaient ouvertes à tous et que d'autres étaient principalement d'ordre bilatéral.

Le résumé qui suit est organisé selon la structure du projet de document final.

LE PROJET D'ACCORD D'ADDIS ABEBA DE LA TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

I. CADRE MONDIAL POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT POUR L'APRES-2015:

Les discussions sur cette section du projet de document final ont d'abord eu lieu, lundi matin, 15 juin, lors de l'examen des paragraphes de pontage.

Dans un paragraphe portant sur l'objectif de la FdD3, le Suriname, parlant au nom du G-77/Chine, appuyé par l'UE, a proposé d'examiner les difficultés au financement et à la création « d'un environnement propice à tous les niveaux » pour le développement durable. Les États-Unis ont plaidé pour un

engagement à « respecter tous les droits humains », mais, contrés par le G-77/Chine, ont émis des réserves sur la référence au droit au développement.

Examinant le libellé consacré aux tâches de la FdD3, le G-77/Chine, contré par l'UE et les Etats-Unis, a suggéré un renforcement plus affirmé du cadre de financement du développement, « en tenant compte de la nécessité d'intégrer les trois dimensions du développement durable ».

Au sujet d'un paragraphe concernant les progrès réalisés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, le G-77/Chine, contré par les Etats-Unis, a proposé de supprimer le terme « sensiblement » dans le libellé signalant que les apports mondiaux en matière de financement avaient « sensiblement » augmenté. Le G-77/Chine, contré par l'UE, la République de Corée et les Etats-Unis, a appelé à la suppression des termes « de la part d'un nombre accru d'acteurs », dans le libellé faisant référence à la mobilisation de ressources financières et techniques pour le développement. Le co-moderateur Talbot a proposé l'insertion du terme « d'ordre général », pour rendre compte, de façon plus générale, des progrès réalisés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey.

Dans un paragraphe énumérant des groupes de pays encore confrontés à des défis particuliers, tels que les PMA, les PDSL, les PEID, l'Afrique et les pays à revenu intermédiaire (PRI), les délégations ont appuyé une référence signalant seulement que « de nombreux pays en développement sont encore face à des difficultés particulières », et ont convenu de traiter des groupes particuliers, plus loin dans le document.

Dans une référence aux « personnes en situations de vulnérabilité et aux groupes marginalisés » qui sont exclus de la participation économique, le G-77/Chine et la Fédération de Russie, appuyés par le Nigeria, ont appelé à la suppression de « groupes marginalisés ». Les Etats-Unis ont préféré préciser « la gente appartenant à des groupes marginalisés ». Palau, qui avait introduit le libellé, a expliqué que les deux phrases devraient être retenues, car elles portent sur des sujets différents - « personnes en situation de vulnérabilité » se réfère à des gens qui ne peuvent pas parler pour eux-mêmes, tandis que « groupes marginalisés » fait référence à des situations où la discrimination bloque la participation.

Dans un texte portant sur les changements survenus dans le monde depuis le Consensus de Monterrey, le G-77/Chine a préféré y voir mis en exergue les risques et les vulnérabilités présentes à la fois dans le système financier et dans le système « économique », et les chocs émanant des crises à la fois « financières et » économiques.

L'UE, les Etats-Unis et le Japon ont noté que « les énormes besoins de financement non satisfaits pour le développement durable » ne devraient pas être précisés d'ordre « financier », car les besoins d'ordre non financier sont également importants.

Au sujet de la nature des réponses et solutions à apporter, l'UE a demandé de mettre en relief des sujets spécifiques, tels que les droits humains et la parité hommes-femmes. Le délégué s'est opposé aux références sélectives aux seuls principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992.

Au sujet de la concrétisation de la parité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes, les Etats-Unis se sont opposés à l'utilisation de la formulation retenue dans le cadre des ODD proposés pour la réalisation des droits de l'homme pour une

croissance économique et un développement durables; et à une mise en application complète des politiques financières, sociales, et économiques.

Au sujet de l'investissement dans les Enfants et les Jeunes, le G-77/Chine a appelé à mettre l'accent sur le soutien aux enfants des pays en développement. Les Etats-Unis, appuyés par l'UE, ont souligné la nécessité de se référer à 'enfants partout dans le monde'. Le Canada a déclaré que l'investissement dans les enfants n'est pas seulement un droit, mais aussi une chose intelligente à faire, compte tenu de ses avantages économiques. Le G-77/Chine s'est opposé à l'insertion d'une référence à un « développement humain durable », soulignant que ce n'était pas là un concept approuvé.

Le G-77/Chine a appuyé l'utilisation de « espace politique » dans le libellé appelant au respect de « l'espace politique et du leadership de chaque pays », soulignant la nécessité d'une plus grande souplesse, tandis que l'UE et le Canada ont préféré s'y référer au « respect des politiques » de chaque pays.

Dans une phrase appelant au soutien des efforts de développement nationaux, assorti d'un « renforcement de la gouvernance économique mondiale, » le G-77/Chine, contré par l'UE, les Etats-Unis et le Japon, a appelé à élargir la formulation au « renforcement et à la réforme » de la gouvernance économique mondiale. Le co-moderateur Talbot a proposé « à l'amélioration » en guise de passerelle entre les deux préférences.

Le G-77/Chine a appelé à l'utilisation de la formulation convenu dans le libellé sur la mise au point et le partage de technologies: « la mise au point, la diffusion et le transfert à des conditions favorables, y compris à des conditions concessionnelles et préférentielles, mutuellement convenues ».

Dans le libellé sur le traitement des problèmes et la détermination des mesures pertinentes aux ODD et objectifs intermédiaires proposés, les Etats-Unis ont fait constater que les ODD et les objectifs intermédiaires proposés n'étaient pas l'objet de ces négociations.

Le G-77/Chine a déclaré que le libellé sur les ME nécessaires à la réalisation du programme de développement pour l'après-2015 devrait préciser des ME « adéquats et prévisibles ».

Dans le titre d'un paragraphe sur « la fourniture d'une protection sociale et de services publics essentiels pour tous », le Mexique a proposé une référence particulière aux personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Le G-77/Chine a proposé une focalisation plus limitée sur les niveaux minimaux, appropriés au niveau national, de la protection sociale et des services publics essentiels, et la suppression d'une référence à des objectifs de dépenses appropriés au niveau national.

L'UE a appelé à des systèmes de protection sociale incluant ceux qui sont dans des situations de vulnérabilités.

Dans la liste des secteurs en faveur desquels l'accès équitable devrait être prévu, la Turquie, la Fédération de Russie et les États-Unis ont ajouté l'eau potable, et la Turquie a proposé l'assainissement adéquat. Dans la liste des services publics essentiels, le G-77/Chine a proposé d'inclure l'énergie.

Dans un libellé appelant à un pacte social entre l'Etat et les citoyens, le G-77/Chine a proposé d'ajouter une référence aux fonds mondiaux destinés à l'éducation, aux systèmes de santé et aux infrastructures. Les Etats-Unis et le Japon ont appuyé

cette proposition, sauf la référence aux fonds mondiaux, au sujet de laquelle les Etats-Unis ont précisé qu'elle risquait de conduire à une fragmentation.

Les délégués ont examiné les parties restantes de cette section, mercredi matin, 17 juin. L'introduction d'un paragraphe portant sur les solutions pouvant être apportées à la question du financement du développement, le co-modérateur Talbot a invité les délégués à prendre en considération les acteurs impliqués dans la formation des partenariats nécessaires, leurs rôles, leurs instruments et les principes qui les soutiennent.

Le G-77/Chine a encouragé l'insertion d'un libellé appelant au renouvellement du partenariat mondial pour le développement pour le placer avant le libellé portant sur les rôles et responsabilités des différents acteurs. Le délégué a souligné la nécessité d'inclure le principe de RCMD, compte tenu de l'accent mis sur les trois dimensions du développement durable, dont celle environnementale.

L'UE a énuméré les principales priorités politiques: participation de la société civile, éradication de la pauvreté, affirmation des droits des femmes, renforcement de la résilience et édification d'institutions efficaces et responsables. Le délégué a précisé que le principe de RCMD a son origine dans un forum tout à fait différent et qu'il n'a pas de place dans les discussions de la FdD3. Le G-77/Chine a répondu que la FdD3 a été constamment reliée au programme de développement pour l'après-2015, dans lequel le principe de RCMD est convenu.

Apportant son appui au G-77/Chine, la Fédération de Russie a déclaré que le projet de texte de la FdD3 englobait plusieurs nouveaux éléments qui ne faisaient pas partie des résultats de Monterrey ou de Doha, y compris une nouvelle section sur la technologie. Le délégué a appelé à la suppression du mot « transformateur » en référence au potentiel des personnes, précisant qu'il est galvaudé et sans définition claire.

Le Mexique a souligné la nécessité de renforcer la gouvernance économique mondiale.

Dans un autre paragraphe consacré aux partenariats mondiaux, le G-77/Chine a signalé que la formulation impliquait que le financement du développement est les ME qui seront mis à la disposition du programme de développement pour l'après-2015. Réitérant l'avis du groupe que les deux sont distincts, même si la FdD3 doit soutenir les ME pour le programme de développement pour l'après-2015, il a signalé que les principes, tels que l'universalité, la responsabilité partagée et l'approche multipartite, mentionnés dans le paragraphe, ne sont pas applicables à la FdD3.

Le Japon a déclaré que le terme « responsabilité partagée » figurait et dans la Déclaration du Millénaire et dans les résultats de l'Événement spécial de 2013 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le G-77/Chine a déclaré que la résolution 68/6 de l'AGNU, qui est le résultat de l'Événement spécial de septembre 2013, est la toute première décision de l'ONU concernant le programme de développement pour l'après-2015, et a attiré l'attention sur le paragraphe 18 de la résolution, pour ce qui concerne les Principes de Rio de 1992 et de RCMD.

Les Etats-Unis, en réponse aux préoccupations exprimées au sujet de l'utilisation de « l'universalité » comme principe directeur devant régir un nouveau partenariat mondial, ont suggéré d'y préciser que les efforts sont axés sur les pays en développement et sur les personnes qui sont le plus dans le besoin.

Au sujet d'un paragraphe distinct consacré au partenariat mondial, l'UE a suggéré d'y éviter les références à l'approche Nord-Sud et au principe de RCMD. Le G-77/Chine a réitéré: que le partenariat mondial concerne directement la relation entre le Nord et le Sud; et a préféré la suppression des références aux parlements et aux acteurs infranationaux. Les Etats-Unis ont souligné que le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha étaient fondés sur un consensus que « nous sommes tous face aux mêmes défis », chose qui n'est pas reflétée dans le libellé soulignant l'existence d'une fracture Nord-Sud. Le Canada a proposé que la question du partenariat mondial soit traitée plus tôt dans le document, et que ce paragraphe se concentre spécifiquement sur les partenariats entre les parties prenantes.

Le Japon a rappelé la formulation retenue dans la Déclaration de Doha, qui appelle à la relance du partenariat mondial pour le développement, afin de traiter efficacement de la gamme complète du financement destiné à la relève des défis du développement, et a proposé soit la tenue de discussions plus approfondies sur le partenariat mondial soit de revenir à la formulation figurant dans la Déclaration de Doha.

Le co-modérateur Talbot a informé les délégués que les co-modérateurs travailleront sur la fusion des différents paragraphes consacrés au partenariat mondial en se basant sur la formulation figurant dans la Déclaration de Doha, et reformuleront un paragraphe distinct axé sur les partenariats multipartites.

Au sujet du libellé concernant les besoins de financement des « Etats fragiles, touchés par un conflit », les Etats-Unis ont indiqué qu'ils travaillaient avec les membres du g7+ (Etats touchés par des conflits) qui sont également membres du G-77/Chine, pour parvenir à une entente commune.

Au sujet du paragraphe énumérant les groupes de pays en situation particulière et faisant face à des défis spécifiques, le G-77/Chine et le Groupe arabe ont réitéré la nécessité de reconnaître les situations particulières, spécialement celles des pays en développement.

Les Etats-Unis, appuyés par l'UE et le Japon, ont fait état de leur incapacité à soutenir le Programme 2063 et le Plan d'action décennal de l'Union africaine, ses pays membres étant non-parties, et ont exprimé des réserves à l'égard de l'idée d'une stratégie globale pour les pays à revenu intermédiaire. Le G-77/Chine a répondu que l'ONU a adopté des résolutions en faveur du Programme 2063. Le Mexique a indiqué qu'il était en mesure de fournir des informations sur la stratégie globale, soulignant que les PRI doivent être pris en considération. Le Canada a indiqué que les PRI ne sont pas « un corps cohérent et cohésif » en termes de situation, et a suggéré de diviser le texte en deux paragraphes: l'un portant sur les pays en situations particulières comme les PMA, les PEID, les PDSL et les États fragiles; et l'autre, sur les situations particulières de nombreux pays à revenu intermédiaire.

Au sujet de la mise en place d'une nouvelle plate-forme pour combler le fossé dans le domaine de l'infrastructure, l'UE, contrée par le G-77/Chine, a demandé de supprimer les estimations quantitatives de l'écart des financements annuels des infrastructures, chiffré de 1 à 1,5 trillion de dollars. Le Japon s'est opposé à l'idée d'avoir une seule plate-forme mondiale et a déclaré que les principaux acteurs, tels que les BMD et les

agences d'aide bilatérale devraient être engagés. Les Etats-Unis ont encouragé l'évitement d'une formulation normative sur la plate-forme d'infrastructure.

Le G-77/Chine, appuyé par l'UE, a souligné la nécessité d'un paragraphe distinct sur l'industrialisation. L'UE, appuyée par les Etats-Unis, a demandé la suppression des références à « espace adéquat à l'utilisation des instruments de la politique » et à « financement adéquat. »

Dans un paragraphe appelant au renforcement de l'accès au financement pour les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), l'UE a demandé l'insertion de références à la nécessité d'en promouvoir les compétences de manière à les rendre conformes aux normes nationales et internationales, et à la bonne gestion des risques et aux cadres réglementaires. Le G-77/Chine a signalé que le paragraphe concernait l'accès au crédit, et que la questions des compétences risque de ne pas y trouver de place. Le délégué a souligné également les sensibilités du Groupe à la référence à des financements innovants, dans le paragraphe. Les Etats-Unis ont proposé « favoriser » au lieu de « garantir » un accès stable au crédit.

Le Japon a signalé que sa proposition d'ajouter un paragraphe portant sur la protection des écosystèmes pour tous pourrait servir de passerelle entre la FdD3 et le programme de développement pour l'après-2015. La Suisse a déclaré qu'elle a travaillé sur la fusion de leur proposition avec celle du Japon pour y inclure une formulation appelant à conscients des impacts sur la planète, et qu'elle attend avec impatience les observations des autres groupes. Israël a appelé à l'insertion d'une référence à l'énergie renouvelable.

Dans un paragraphe proposé par les Etats-Unis, appelant à la création des conditions propices à l'attraction des capitaux privés, le G-77/Chine a souligné la nécessité d'aller au-delà de la garantie du rendement des investissements, et a proposé de fusionner ce paragraphe avec celui proposé par son Groupe pour s'assurer que l'investissement étranger direct (IDE) emploie un maximum d'éléments d'origine locale. Le Canada, appuyé par le Mexique, a proposé un libellé sur le financement mixte, pour atténuer les risques et attirer des investissements supplémentaires.

Les délégués ont tenu des discussions informelles, samedi 20 juin, pour examiner un nouveau texte distribué le 19 juin et réédité le 20 juin dans une version comportant quelques paragraphes qui, par inadvertance, n'avaient pas figuré dans le document émis la veille.

Faisant part de ses observations sur la première section, le Suriname, parlant au nom du G-77/Chine, a fait état de progrès réalisés dans certains domaines. Le délégué a exprimé la volonté du Groupe de travailler avec le nouvel intitulé « Cadre mondial pour le financement du développement pour l'après-2015 ». Il a appelé: à l'insertion d'une formulation sur le droit au développement et à une focalisation sur l'éradication de la pauvreté, à travers l'utilisation de la formulation convenue à Rio+20; à des précisions sur les liens entre la FdD3 et le programme de développement pour l'après-2015; à un remaniement du libellé se référant à de « grands progrès » réalisés dans la mobilisation des ressources pour le développement; à l'insertion d'une liste de pays en développement confrontés au défi de l'éradication de la pauvreté, y compris les pays à revenu intermédiaire; à la suppression de la référence à « personnes marginalisées »; à une référence claire au principe de RCMD; et à l'inclusion des pays sous occupation étrangère dans la liste des

pays se trouvant dans des situations particulières. Il a également appelé: à l'insertion d'une référence spéciale à un soutien mondial renforcé nécessaire aux PMA; à la suppression d'une phrase faisant référence à orienter le financement public international de manière à respecter les principes énoncés dans le New Deal par le groupe des pays du g7 + qui sont, ou qui ont été, touchés par des conflits; à l'insertion d'un libellé sur la nécessité de règles et engagements internationaux à respecter l'espace politique et sur la nécessité de réformer la gouvernance économique mondial; et à la révision du libellé sur un « partenariat mondial renforcé pour le développement durable », qui, a-t-il précisé, n'existait pas encore.

Diverses délégations, y compris la Fédération de Russie, ont exprimé leur soutien à la référence au Partenariat Mondial Renforcé pour le Développement Durable, admettant toutefois qu'elle devait être réécrite en lettres minuscules « partenariat mondial renforcé pour le développement durable », ce que le co-moderateur Talbot a approuvé.

L'UE a préféré « Cadre mondial pour la mise en œuvre du cadre de l'après-2015 » comme intitulé pour cette section du document final; a appelé à l'insertion d'une formulation sur la protection et la promotion des droits humains dans le paragraphe sur la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes et des filles; et a souligné que les discussions de la FdD3 visaient à fournir des ME pour le programme de développement pour l'après-2015. Soutenu par les Etats-Unis, l'UE, le Japon et le Canada, le délégué a également appelé à l'insertion d'une référence aux déclarations et principes les « plus pertinentes », y compris la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Monterrey; et à l'évitement de références générales à l'espace politique.

La Fédération de Russie s'est opposée aux références aux peuples marginalisés et au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

Les États-Unis ont fait part de préoccupations à l'égard: des références à la commission fiscale; la section sur le suivi; la politisation du document, à travers des références aux pays sous occupation étrangère; le principe de RCMD dans le financement du développement; et au MFT. La représentante a appelé: à la suppression des références au droit au développement et aux pays à revenu intermédiaire; à l'insertion d'une référence à la nécessité de lutter contre la pauvreté dans tous les pays, et pas seulement dans les pays en développement; et, appuyée par l'Australie et le Japon, à l'utilisation de la formulation convenue « réaffirmer l'importance de soutenir, » au lieu de « s'engager à renforcer le soutien à », la mise en œuvre des stratégies et programmes d'action pertinents, y compris, entre autres, le programme 2063 de l'Union africaine. Le G-77/Chine a appelé à l'insertion d'une référence à la position commune africaine concernant le programme de développement pour l'après-2015, dans la liste des stratégies.

L'Australie a souligné que le droit au développement n'est ni un droit universel ni un droit humain international.

Le Canada a appelé à une référence plus explicite à la FdD3 en tant que pilier des ME pour le programme de développement de l'après-2015, et a apporté son appui au maintien de la référence aux groupes marginalisés.

L'UE, le Japon et le Canada se sont opposés à la suggestion du G-77/Chine, d'ajouter une référence spécifique aux principe de RCMD, et ont proposé à la place et lieu de cela, une référence à la Déclaration du Millénaire et au Consensus de Monterrey, entre autres accords.

Le G-77/Chine a appelé à l'insertion d'un libellé stipulant que « les règles et engagements internationaux doivent tenir compte de l'espace politique » pour la mise en œuvre des politiques, tandis que le Japon, l'Australie et le Canada ont suggéré d'utiliser la formulation figurant dans la Déclaration de Doha.

Le G-77/Chine a encouragé la mention du terme « réformée » et pas seulement « renforcé et amélioré » pour décrire la gouvernance économique mondiale souhaitée.

Dans le paragraphe sur la protection sociale et les services publics, l'UE, l'Islande, le Japon, Israël et l'Australie appelés à s'y référer aux personnes handicapées, ce que le G-77/Chine a accepté. L'Islande et l'Australie ont suggéré d'y inclure les peuples autochtones et les Enfants et les Jeunes.

Le Canada a recommandé de s'engager à « favoriser », et non à « fournir », les systèmes de protection sociale.

Les délégués ont également débattu de la référence à un soutien international pour fournir des services aux collectivités.

Dans le paragraphe appelant à « l'intensification des efforts pour mettre fin à la faim et la malnutrition », le G-77/Chine, l'UE, l'Islande, la Turquie, Israël, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis ont appelé ont la restauration de la référence à la perte et le gaspillage alimentaire.

Le G-77/Chine a déclaré que la dernière version a perdu une référence importante à la revitalisation de l'agriculture et du développement durable. La République de Corée a appelé à l'insertion d'une référence à l'initiative du Groupe des 20 pour la réduction des pertes post-récoltes. Le Canada a appelé à des références aux systèmes alimentaires, et soutenu par l'UE et l'Islande, au rôle important du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Les Etats-Unis ont proposé une référence à l'agriculture intelligente face au changement climatique; a remis en question l'affirmation que la majorité des pauvres vivent dans des zones rurales; et a appelé à des références à l'urbanisation et à l'exode rural vers les zones urbaines.

Au sujet du comblement du fossé de l'infrastructure, le Japon a souhaité s'assurer que les nouvelles initiatives des infrastructures qui sont en cours d'élaboration soient conformes aux normes internationales établies. Les PMA ont appelé à une référence à l'établissement de guichets spéciaux pour les PMA dans les initiatives de financement des infrastructures. Le G-77/Chine a déclaré que le forum mondial de l'infrastructure proposée ne doit pas être chargé de veiller à ce que les projets individuels soient écologiquement, socialement et économiquement durable.

Israël et l'Australie ont appelé à la restauration du libellé sur les compétences des MPME, dans le texte sur le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Au sujet de la création de modes de consommation et de production durables (CPD), le G-77/Chine a suggéré d'utiliser la formulation proposé dans l'ODD 12. Les Etats-Unis ont suggéré de reconnaître qu'il est important d'éviter les activités nuisibles et de s'engager à inciter les modes de CPD.

Dans le texte appelant à des sociétés pacifiques et inclusives, l'UE et les Etats-Unis ont appelé à l'insertion d'une référence à la bonne gouvernance. Le G-77/Chine a fait objection à une référence à une réalisation de tous les buts et objectifs du programme de développement pour l'après-2015, « soutenue par notre solide engagement à protéger et à préserver notre planète et les ressources naturelles, notre biodiversité et notre climat ».

Au sujet du thème 'protection sociale et services publics essentiels pour tous', la Fédération de Russie a appelé à la suppression de la phrase appelant à « un engagement en faveur d'un nouveau pacte social » et de l'appel à la viabilité budgétaire des systèmes de protection sociale. Au sujet de la « nécessité de promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour atteindre le développement durable », la Fédération de Russie a appelé à l'utilisation de la formulation convenue dans l'ODD proposé pour l'égalité de l'accès à la justice.

L'UE, appuyée par Palau, mais contrée par la Fédération de Russie, a proposé l'insertion d'une référence à des taxes sur le carbone pour la mobilisation des ressources. Palau et la Nouvelle-Zélande ont demandé la mention des personnes handicapées. Palau a également souligné la nécessité d'améliorer l'accès à la nutrition; a appelé à l'inclusion des écosystèmes marins, avec l'appui du G-77/Chine; et a soutenu l'inclusion de la bonne gouvernance dans le paragraphe sur « la nécessité de promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour atteindre le développement durable. »

II. LE PROGRAMME D'ACTION

A. Les ressources publiques nationales: Lorsque les délégués ont abordé ce chapitre, lundi 15 Juin, le Suriname, au nom du G-77/Chine, contré par l'UE et les Etats-Unis, a réitéré ses préférences pour: le remplacement de l'intitulé de la section par « Mobilisation des ressources nationales pour le développement »; la suppression de la référence appelant à placer les ressources publiques nationales au « cœur » de la marche vers le développement durable, soulignant que les ressources internationales sont tout aussi importants; et le remplacement de la référence à la génération d'une « croissance durable et inclusive » par « croissance soutenue, inclusive et équitable ».

Appuyé par les Etats-Unis, le G-77/Chine a appelé à la suppression du mot « publiques » dans une référence à « ressources publiques nationales », précisant que toutes les sources de ressources intérieures seront importantes.

Le G-77/Chine, contré par l'UE et les Etats-Unis, a également proposé la suppression d'une référence à 'environnements nationaux favorables', signalant qu'elle est répétée dans le paragraphe précédent; et a proposé la suppression de la référence à « Etat de droit » pour assurer une croissance inclusive, précisant que le paragraphe est axé sur les questions économiques. Soutenu par l'UE, le délégué a suggéré de se référer à des 'politiques économiques saines' à la place et lieu de seulement 'politiques macroéconomiques'; et d'accorder une priorité à l'éradication de la pauvreté comme résultat des mesures nationales.

La Fédération de Russie, apportant son appui au G-77/Chine, a demandé une référence au rôle des médias « indépendants », posant la question de savoir si les médias financés par des privés pouvaient être considérés comme indépendants; et a souhaiter savoir pourquoi divers acteurs non étatiques, tels que le secteur privé, ne sont pas inclus avec la société civile et les médias, en tant qu'acteurs importants.

Faisant part de ses observation sur le paragraphe appelant à la parité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes et des filles et à l'inclusion sociale dans les politiques nationales, le G-77/Chine, contré par la Suisse, l'UE et l'Islande, a proposé d'y inclure les Jeunes et les personnes handicapées, et, avec Israël, a également suggéré d'y insérer une formulation appelant à la mise en route d'une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes.

Dans le libellé consacré au thème ‘emploi productif et travail décent pour tous’, le G-77/Chine a souhaité la suppression de la référence au Pacte mondial pour l’emploi de l’Organisation internationale du Travail. Les Etats-Unis ont souligné que le Pacte faisait partie d’un menu d’options et a soutenu la mise en œuvre des « éléments appropriés » qui y figurent.

Le Japon, contré par le G-77/Chine, a appelé à la suppression de la référence à « l’augmentation de l’APD » du libellé portant sur l’assistance technique bilatérale et multilatérale, précisant que l’assistance technique fait partie intégrante de l’APD. Le G-77/Chine a appelé à la suppression du libellé sur les pays souhaitant établir des « objectifs et calendriers intérieurs déterminés au niveau national » pour l’amélioration des recettes intérieures, expliquant que cela pouvait s’avérer, pour certains pays en développement, difficile à réaliser. Les Etats-Unis, appuyés par le Canada, s’y sont opposés, soulignant que les pays qui souhaitent établir des objectifs nationaux devraient être encouragés à le faire.

Le G-77/Chine a appelé à une focalisation sur l’élimination des flux financiers illicites (CAFI) d’ici 2030, tandis que l’UE et les Etats-Unis ont encouragé l’utilisation d’une formulation aspirant à cela, expliquant, entre autres, que l’objectif d’éliminer des CAFI d’ici à 2030 manque de praticité.

Le G-77/Chine a proposé un nouveau paragraphe appelant à l’élimination des havres et refuges et à l’aide pour le recouvrement des avoirs volés aux pays d’origine. Les Etats-Unis, appuyés par l’UE, ont proposé de se référer à l’engagement à éliminer les transferts transfrontaliers de biens volés et des fonds illicites. L’UE a soutenu l’ajout de clauses anti-abus dans les conventions fiscales.

Faisant état d’un manque d’accès aux données concernant les individus, les entreprises et les banques, le FMI a exprimé son incapacité à publier des estimations sur le volume et la répartition des flux financiers illicites internationaux. Apportant leur appui au FMI, les Etats-Unis et l’UE ont fait objection à un libellé appelant à la publication d’estimations, d’ici 2017. Le G-77/Chine a souligné qu’il était important de maintenir la référence aux flux financiers internationaux, compte tenu, en particulier, de l’accent mis sur la mobilisation des ressources. La Banque mondiale a souligné l’importance du renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre les flux financiers illicites internationaux et a appelé à des mesures prises, plutôt, au niveau national.

Au sujet des difficultés rencontrées par les pays qui dépendent de manière significative des exportations de ressources naturelles, le G-77/Chine a appelé à une focalisation sur la valeur ajoutée, et sur le renforcement des capacités en matière de négociation des contrats pour augmenter les recettes intérieures. Les Etats-Unis ont appelé à l’insertion d’une référence à l’initiative pour le Renforcement de l’aide à la négociation des contrats complexes.

Au sujet de la coopération internationale dans le domaine fiscal, les Etats membres ont envisagé: la mise à niveau des capacités nationales; la promotion des réseaux administratifs régionaux; et le traitement de la concurrence fiscale dommageable. Le Mexique a appelé à l’insertion d’un libellé sur le blanchiment d’argent.

Au sujet de la lutte contre la corruption, les Etats membres ont soutenu la ratification et l’adhésion à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC). Le G-77/Chine a appelé les pays à révéler l’étendue de la mise en application des engagements de la CNUCC, tout en soulignant la nécessité d’adopter de bonnes pratiques en matière de rendement des actifs, et de renforcer les cadres réglementaires à tous les niveaux.

Au sujet de la mobilisation des ressources intérieures et de la gestion des finances publiques, les Etats-Unis, le Canada, l’UE, le Mexique et la République de Corée, contrés par le G-77/Chine, ont appuyé la mention de l’Initiative pour la transparence dans les industries extractives et du Partenariat pour la transparence gouvernementale.

Dans un paragraphe appelant à la mise en place d’une infrastructure résiliente au niveau infranational, le G-77/Chine a signalé que cela impliquerait des coûts supplémentaires. Le Mexique et l’Australie ont souligné que la reconstruction des infrastructures après une catastrophe est plus coûteuse que la construction d’infrastructures résilientes.

La Fédération de Russie et le G-77/Chine a appelé veiller à la cohérence, dans l’ensemble du texte, sur des termes tels que « infranational » et « municipal ».

Le G-77/Chine a proposé de remplacer projets d’infrastructures résilientes « et rationnelles face au changement climatique » par « et respectueuses de l’environnement ». L’appel de l’UE à des infrastructures résilientes et écologiquement rationnelles » a été contré par le Japon.

Le G-77/Chine a suggéré de renforcer une phrase appelant au soutien des capacités nationales et locales en matière de gestion des risques et des chocs externes.

Lorsque les Etats membres se sont réunis, samedi, pour examiner le texte des 19 et 20 juin, l’UE a appelé, entre autres, à l’insertion d’une référence aux directives de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l’intention des entreprises multinationales dans le paragraphe appelant à un secteur industriel et commercial dynamique et fonctionnant bien, et à la suppression des libellés appelant: à des investissements publics et privés qui fournissent des services infrastructurels abordables; au captage et stockage du carbone (CSC); et à l’augmentation des investissements directs en faveur des pays à revenu intermédiaire. Appuyé par le Canada, le délégué a appelé à un objectif plutôt ambitieux que ferme de baisser le coût des transferts de fonds à 3%. Appuyé par le Japon et l’Australie, il a demandé la suppression de la référence à « l’augmentation » des ressources destinées au renforcement des capacités des pays en développement, dans le paragraphe consacré à l’accès aux services financiers; et, appuyé par l’Australie, il a appelé à des modifications dans la phrase stipulant que les envois de fonds « ne peuvent pas être assimilés à des apports financiers internationaux ».

Le Canada, appuyé par l’Australie et le Japon, a appelé à la suppression d’une référence à l’amélioration de l’investissement direct dans les pays vivant sous occupation étrangère; et a appelé à une formulation plus positive quant au rôle du secteur privé.

La Suisse a accueilli favorablement l’indice de référence de 3% pour la baisse du coût des transferts de fonds et, appuyée par le Mexique, a appelé à la réintroduction du libellé sur la

migration. Le Mexique a également appelé à la suppression de toute référence à « l'immigration légale », et soutenu par le Japon, s'est opposé à la suppression de la référence à l'accroissement de l'investissement direct dans les pays à revenu intermédiaire.

Au sujet de la prévention et finalement de l'élimination des CAFI, l'UE a appelé à l'insertion de clauses anti-abus dans tous les traités. Le G-77/Chine a soutenu l'insertion d'un libellé sur l'élimination de CAFI, qualifiant cette élimination de « seuil critique » pour le Groupe. La Banque mondiale a signalé l'absence d'une définition convenue des CAFI et a indiqué que si elle devait être incluse dans le texte, l'accent doit y être placé sur l'amélioration des capacités en matière de lutte contre les CAFI au niveau national.

Au sujet des havres de paix et du transfert des avoirs volés, l'UE, appuyée par le G-77/Chine, a encouragé la mise en place de bonnes pratiques. La Suisse, appuyée par Lichtenstein et le G-77/Chine, a signalé l'absence d'une définition convenue des havres de paix et a également appelé à l'insertion d'un libellé sur le recouvrement d'avoirs.

L'UE, avec l'Australie, le Japon, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis, s'est opposée à toute formulation appelant à l'élévation du rang de la commission d'experts des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale. Le G-77/Chine a déclaré qu'il ne pouvait pas apporter son appui au report de l'élévation de la commission au rang d'organisme intergouvernemental. La Fédération de Russie a déclaré que le texte avancé par l'ECOSOC sur la coopération en matière fiscale pourrait être acceptable pour tous.

Au sujet de l'élimination des subventions aux combustibles fossiles, l'UE, appuyée par la Suisse, la Nouvelle-Zélande, le Mexique et Palau, et contrée par le CANADA, a appelé à l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles, par opposition à leur « rationalisation ».

Le délégué du Mexique a encouragé le maintien du libellé appelant à une budgétisation sensible au genre, signalant que son pays avait déjà une législation nationale en sa faveur.

Au sujet de la nécessité de ressources supplémentaires pour la concrétisation du programme de développement durable, le G-77/Chine, contré par les Etats-Unis, a soutenu un libellé appelant à l'augmentation de l'APD et à l'amélioration de sa qualité, au lieu de simplement à la « promotion » de l'APD.

Au sujet de la coopération internationale en matière fiscale, le G-77/Chine a demandé de supprimer la formulation appelant à éviter une « course vers le bas », soulignant que l'utilisation d'instruments politiques par les gouvernements ne peut pas être limitée.

Le G-77/Chine, contré par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, a demandé la suppression de la référence au Partenariat pour la transparence gouvernementale. La Fédération de Russie a déclaré que la formulation pourrait stipuler que les pays membres ont pris note du Partenariat, au lieu de 'se sont félicités du Partenariat'.

L'Islande a apporté son appui à la proposition du G-77/Chine de transférer le libellé appelant à des politiques et législations nationales en faveur de la parité hommes-femmes à la première Section du projet de texte, qui porte sur le cadre global.

B. Le secteur privé et le financement national et international: Les Etats-Unis ont apporté leur soutien à un paragraphe sur le rôle des entreprises, de l'investissement, de la

concurrence et de l'innovation dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité. L'UE a appelé à l'insertion d'un libellé invitant les entreprises à investir dans des domaines essentiels au développement durable, conformément aux principes d'efficacité du développement. Le G-77/Chine a proposé l'insertion d'une référence à l'IED et aux apports internationaux, et a souhaité ajouter « libre et équitable » à la au mot 'concurrence' dans la phrase.

Dans un paragraphe accueillant avec satisfaction la forte croissance de l'activité privée nationale et de l'investissement internationale depuis Monterrey, le G-77/Chine a suggéré de supprimer le libellé présentant le financement privé comme étant plus grand que tous les financements publics combinés; et d'ajouter un libellé sur la concentration des IDE dans quelques secteurs de l'extraction.

Au sujet d'un paragraphe concernant le rôle des politiques publiques dans la création d'environnements favorables et de cadres réglementaires encourageant l'esprit d'entreprise, les secteurs d'activité nationaux, la création d'emplois et des investissements à long terme dans le développement durable, le G-77/Chine et l'UE ont appelé à y inclure une formulation appelant à la promotion de l'initiation financière. L'UE a également appelé à l'insertion d'un libellé appelant à la mobilisation de financements privés, à travers des approches innovantes, pour les pays en conflit.

Au sujet d'un paragraphe appelant les entreprises à adopter, dans le domaine de la communication des données, les principes et normes applicables aux entreprises socialement et écologiquement responsables, les Etats-Unis ont préféré que les entreprises soient plutôt « encouragées » à adopter ces principes et normes. La Suisse a appelé à l'inclusion des Principes de la FAO régissant l'investissement responsable dans les systèmes alimentaire et agricole.

Dans un paragraphe appelant à des cadres réglementaires robustes, basés sur le risque, pour tous les intermédiations financiers, le G-77/Chine a proposé la suppression de la référence à la conception de politiques « qui soient alignées sur les indicateurs de performance à long terme et de durabilité, et qui réduisent les excès de volatilité », tandis que l'UE et les Etats-Unis se sont déclarés favorables à son maintien.

Dans un paragraphe sur l'accès aux services financiers, la Fédération de Russie a proposé l'insertion d'une référence sur l'initiation financière en tant qu'élément clé pour l'inclusion financière. Le G-77/Chine a fait objection à la mention de deux initiatives d'inclusion financière, à savoir, le Groupe consultatif d'aide aux pauvres et le Partenariat mondial pour l'inclusion financière, tout en soutenant une référence au Fonds d'équipement des Nations Unies.

Le G-77/Chine a fait objection à un paragraphe sur les envois de fonds, affirmant que la seule chose pouvant être mentionnée concernant les envois de fonds dans le cadre international, est de savoir comment les rendre moins coûteux et plus efficaces et aptes à exercer un plus grand impact sur le développement. Le Mexique, appuyé par les Etats-Unis et la Suisse, a appelé à une référence à l'inclusion financière par le biais des envois de fonds. Le CANADA, contré par la Suisse, a appelé à la suppression de la référence à la limitation des frais de transfert de fonds à 5%. Le Mexique a signalé que la limite de 5% a déjà été adoptée par le G-20. La Suisse a soutenu l'inclusion d'une référence à l'initiation financière, et a appuyé la référence au

traitement du problème de la tendance négative où l'on voit des banques renoncer à la fourniture de services de transfert de fonds.

Dans un paragraphe sur la parité hommes-femmes, l'UE a appelé à l'insertion d'une référence appelant à la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles.

Dans le libellé sur l'accès à la propriété et contrôle fonciers et autres formes de propriété et à l'héritage, le G-77/Chine, appuyé par le Groupe arabe, a souligné la nécessité de supprimer « propriété et contrôle » et « héritage », rappelant la réserve du Groupe sur un texte similaire dans le document final du GTCNL. Les Etats-Unis ont cité la formulation retenue dans la Plate-forme d'action de Pékin sur l'égalité salariale, soulignant que le texte devrait encourager le salaire égal pour un « travail égal ou de valeur égale ». Plusieurs pays, y compris la Fédération de Russie, le Mexique, la Suisse, l'Islande et l'Australie, ont appuyé le paragraphe disponible.

Dans un appel à une plus grande transparence dans le secteur philanthropique, le G-77/Chine, contré par les Etats-Unis, a suggéré d'y ajouter « et responsabilité ».

Dans un libellé reconnaissant les obstacles entravant l'accès au financement des MPME, le G-77/Chine a fait objection à la « singularisation » des MPME dirigées par des femmes. La Fédération de Russie, l'UE et le G-77/Chine ont suggéré d'y souligner « l'absence de garanties de crédit » en tant qu'obstacle entravant les prêts aux MPME, tandis que le Mexique s'est opposé à la référence présentant le manque de données, comme obstacle majeur, préférant, au lieu de cela, souligner les aspects financiers.

Les Etats-Unis ont appelé à l'insertion d'un libellé soutenant la création de bureaux de crédits, à la fois publics et privés.

Dans un paragraphe sur la satisfaction des besoins financiers à long terme, le G-77/Chine a appelé à plusieurs changements et, notamment: à une évolution des marchés de capitaux locaux en des marchés de capitaux « nationaux »; à la « mise en exergue » de l'efficacité des marchés régionaux, lorsque les marchés nationaux sont de petite taille; à l'ajout de « à court terme, transfrontaliers » au libellé sur les mouvements de capitaux, importants et volatils; au renforcement du soutien international en faveur des marchés de capitaux nationaux « dans les pays en développement, en particulier les PMA »; et à ajouter une formulation appelant à une assistance technique et à la collecte de données. Les Etats-Unis ont indiqué que le texte d'Addis Abeba ne peut pas proposer des politiques incompatibles avec les recommandations des pays membres du FMI.

Au sujet de la contribution de l'IED au développement durable, les Etats membres ont pris en considération: le rôle des politiques gouvernementales, notamment celui consistant à veiller à ce qu'une partie des contributions provienne de sources nationales; et l'ajout d'une référence spécifique aux PMA.

Le G-77/Chine a appelé à la création d'un centre international de soutien à l'investissement consacré aux PMA. Le G-77/Chine a également encouragé l'insertion d'un paragraphe distinct appelant à l'emploi d'un maximum de produits intérieurs, y compris les ressources humaines à travers l'octroi de postes techniques et de gestion. La Nouvelle-Zélande, appuyée par l'Australie, a proposé l'inclusion des PEID avec les PMA.

Au sujet du rôle de l'investissement public et privé dans le développement des infrastructures, le G-77/Chine a déclaré que les partenariats public-privé devraient être financièrement viables pour les gouvernements et qu'ils devraient fournir des services infrastructurels abordables.

Le G-77/Chine, contré par l'Australie, l'UE, les Etats-Unis et la Suisse, a demandé la suppression des références spécifiques à des normes environnementales et sociales. Les Etats membres ont également abordé: l'élargissement de la portée ainsi que la nature des outils financiers utilisés; la définition du financement mixte; et la conduite d'études de faisabilité de projets infrastructurels par des entités indépendantes.

Au sujet des investissements dans les infrastructures d'énergie et dans la technologie de l'énergie propre, les Etats membres ont abordé: l'inclusion du rôle de la coopération Sud-Sud; l'inclusion des technologies de CSC; et de l'expansion des infrastructures de l'énergie dans tous les pays en développement.

Lorsque les pays se sont réunis, samedi, pour des discussions informelles consacrées à l'examen du nouveau texte, l'UE a demandé, entre autres, l'insertion d'une référence aux directives de l'OCDE destinées aux entreprises multinationales, dans le paragraphe appelant à un secteur d'activité qui soit dynamique et qui fonctionne bien, ainsi que la suppression des libellés appelant: à des investissements publics et privés fournissant des services infrastructurels abordables; à l'inclusion des technologies de CSC; et à l'augmentation des investissements directs dans les PRI. Appuyé par le Canada et les Etats-Unis, le délégué a appelé à un objectif plutôt ambitieux que ferme de baisser le coût des transferts de fonds à 3%. Appuyé par le Japon et l'Australie, il a demandé la suppression de la référence à « l'augmentation » des ressources destinées au renforcement des capacités des pays en développement, figurant dans le paragraphe portant sur l'accès aux services financiers; et, appuyée par l'Australie, il a appelé à des modifications dans la phrase indiquant que les envois de fonds « ne peuvent pas être assimilés à des apports financiers internationaux ».

Le Canada, appuyé par l'Australie et le Japon, a appelé à la suppression d'une référence à l'amélioration de l'investissement direct aux pays vivant sous occupation étrangère; et a appelé à une formulation plus positive quant au rôle du secteur privé.

La Suisse a accueilli favorablement le seuil de référence de 3% pour la baisse du coût des transferts de fonds et, appuyée par le Mexique, a appelé à la réintroduction du libellé sur la migration figurant dans la version précédente. Le Mexique a également appelé à la suppression de toute référence à « l'immigration légale » et, appuyé par le Japon, s'est opposé à la suppression de la référence à l'accroissement de l'investissement direct destiné aux pays à revenu intermédiaire.

La Fédération de Russie a réitéré la nécessité d'inclure le libellé appelant à l'inclusion financière et à l'initiation financière dans le paragraphe soulignant le manque d'accès à des ressources financières. Avec le G-77/Chine, le délégué a appelé à la suppression de la référence spécifique aux femmes dans le libellé portant sur le financement des MPME. Il a appelé aussi à la suppression de la référence à 'fonds souverains' dans le texte consacré à l'investissement privé dans les infrastructures.

Israël, contré par le G-77/Chine, a qualifié de « ligne rouge » pour son gouvernement, toute référence à des populations vivant sous occupation étrangère. Le G-77/Chine a noté que

le Groupe pourrait ne pas soutenir le libellé sur l'héritage et le contrôle foncier. Le délégué a appelé à la réintroduction du libellé sur les apports de capitaux internationaux qui complètent les efforts nationaux de développement. Il a également appelé à la suppression de la référence stipulant que la moitié de tous les migrants sont des femmes; et a mis en exergue la formulation proposée dans l'ODD relatif aux envois de fonds, qui appelle à « baisser, d'ici 2030, à moins de 3% les coûts de transaction des envois de fonds des migrants et à éliminer les voies de transfert dont les coûts sont plus élevés que 5% ». Il a demandé l'insertion d'une référence au Programme de développement des infrastructures en Afrique, dans le texte sur l'investissement privé dans les infrastructures, et a souligné la nécessité d'inclure les PRI dans tous les répertoires de pays.

Les Etats-Unis ont souhaité voir la section rendre compte du besoin de tous les apports financiers, y compris les investissements privés, et ont souligné le « besoin absolu » de la participation du secteur privé. La représentante a appelé à l'introduction d'un libellé appelant à « salaire égal pour un travail égal ou de valeur égale » dans le texte consacré à l'égalité des droits et chances des femmes dans les processus décisionnels politiques et économiques et dans l'affectation des ressources. Au sujet du libellé portant sur les populations vivant sous occupation étrangère, elle a réitéré qu'il n'y a pas de place pour la « politisation du document ». La Zambie a appelé à l'inclusion des PMA dans la liste des pays dans des situations particulières.

Le Mexique a souligné la nécessité de maintenir la référence aux pays à revenu intermédiaire dans le texte appelant au renforcement des efforts visant à traiter les lacunes en matière de financement et les faibles niveaux d'investissement direct.

C. Coopération internationale pour le développement: Le co-moderateur Pedersen a ouvert, mardi 16 juin, la discussion sur ce chapitre qui, à l'origine, était intitulé « Financement public international », invitant les participants à présenter leurs observations sur les paragraphes de pontage, tout en faisant état de « consultations informelles » en cours sur cette question.

Le G-77/Chine a suggéré d'y diviser le paragraphe sur la biodiversité et ses composantes, en trois parties portant sur la biodiversité, sur la désertification et sur la gestion durable des milieux terrestres et marins, et d'y ajouter une quatrième partie sur les Etats côtiers de faible altitude.

Au sujet d'une référence à la mise en œuvre du droit international, tel que figurant dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), le G-77/Chine, la Turquie et les Etats-Unis ont suggéré d'utiliser une formulation rendant compte du fait que les Etats membres ne sont pas tous parties à la convention. L'UE, l'Islande et la Nouvelle-Zélande ont plaidé pour le maintien de la formulation d'origine.

Dans une phrase sur le financement du développement et de l'action humanitaire, le G-77/Chine a appelé à garantir des approches plus « complètes » dans la gestion et l'atténuation des catastrophes et des situations d'urgence.

Le Groupe a proposé de supprimer une phrase appelant à la promotion de cofinancements innovants pour la gestion et planification de l'atténuation des risques par les pays. Les Etats-Unis et le Japon ont contesté l'utilisation du terme « cofinancements », plutôt que 'financements innovants'.

L'UE, contrée par le G-77/Chine, a proposé de supprimer « volontairement » de l'invitation appelant davantage de pays à mettre en œuvre des mécanismes de financement innovants.

Le délégué a demandé d'ajouter une référence à aider à l'élaboration et à la mise en application d'une tarification du carbone, ainsi qu'une référence à des mécanismes novateurs basés sur des modèles qui combinent des ressources publiques et privées. Le G-77/Chine, les Etats-Unis et la Fédération de Russie étaient d'avis pour la suppression de la référence à l'élaboration et à l'application de taxes innovantes.

Au sujet du potentiel des banques multilatérales de développement et autres banques de développement internationales dans le financement du développement durable, les Etats membres ont abordé: le rôle des BMD dans l'octroi de prêts anticycliques, les Etats-Unis soulignant le rôle primordial du FMI; l'utilisation optimale des bilans et des ressources; et la prise en compte de la viabilité de la dette dans les décisions de prêt. L'UE s'est opposée à l'invitation des institutions financières internationales (IFI) à initier un processus pour l'examen de la réactivité des banques multilatérales de développement au programme de développement durable.

Au sujet des méthodes pour rendre compte des réalités des pays à revenu intermédiaire, les Etats membres ont examiné: la mise en place d'une base de données sur la perte d'accès des pays à revenu intermédiaire à des financements concessionnels; et l'adoption d'une approche fondée sur les besoins et d'une mesure multidimensionnelle permettant l'intégration de facteurs autres que le revenu par habitant, dans la décision sur le processus de graduation des PMA. Les Etats-Unis se sont opposés à la formulation normative sur des questions qui seraient décidées par les conseils d'administrations des BMD.

Au sujet du rôle des banques de développement dans le financement des investissements dans les infrastructures, les Etats membres ont examiné: la nécessité, pour les autorités infranationales, d'accéder à des prêts souverains; les différents points de vue sur l'encouragement des BMD à adopter ou à maintenir des garanties environnementales et sociales; la nécessité, pour la Nouvelle banque de développement, de compléter les institutions et l'architecture financières disponibles; et l'élargissement de la liste des initiatives infrastructurelles mentionnées dans le paragraphe.

Dans un paragraphe consacré aux partenariats multipartites, le G-77/Chine, contré par l'UE, a appelé à la suppression de la référence à la Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en tant qu'organisme travaillant à l'amélioration de la prise de conscience et à l'intégration des questions environnementales dans le développement, et fournissant des subventions et ressources concessionnelles pour appuyer des projets environnementaux et les efforts de développement dans les pays en développement. Le délégué a appelé à la réintroduction du libellé appelant à la création de partenariats multipartites, tiré du 'SAMOA Pathway' et proposé par les PEID. Contré par le Mexique, l'UE et la République de Corée, le G-77/Chine a proposé la suppression d'une référence au Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement (PMCED).

Signalant que le PMCED ne fournit ni expertise ni assistance technique, les Etats-Unis ont appelé à réexaminer la référence. Le délégué a également appelé à la suppression d'une référence à l'amélioration de contributions publiques et privées au FEM dans sa reconstitution régulière, soulignant que beaucoup d'autres institutions similaires ont également besoin de réapprovisionnement.

Le Canada a souhaité l'insertion d'une référence appelant au renforcement de la mobilisation de l'engagement du secteur privé, dans le texte sur le processus de reconstitution du FEM.

Dans un paragraphe appelant à des partenariats multipartites dans le domaine de la santé, l'UE a proposé l'insertion d'une référence à une meilleure harmonisation entre les initiatives pour en renforcer les synergies. Son appel à la suppression de la référence au renforcement de la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac (CCLAT) a été soutenu par le Japon et Israël, mais contré par le G-77/Chine, Palau, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Banque Mondiale. Les Etats-Unis ont appelé à l'ajout d'une référence aux « parties » de la CCLAT.

Le G-77/Chine a souligné le rôle potentiel de la CCLAT dans la mobilisation des ressources au profit de la santé. Signalant que le Groupe pourrait soutenir une référence au Fonds mondial pour le financement du soutien de chaque femme et de chaque enfant (FMF), le délégué a réitéré la nécessité de soutenir la création de mécanismes de reddition de comptes à cet égard.

Le Japon, appuyé par l'UE et contré par les Etats-Unis, a appelé à la suppression de la référence au FMF, précisant qu'il n'est pas encore établi, et, appuyé par l'Australie, a appelé à une référence à la couverture maladie universelle. La Banque mondiale a indiqué que le FMF serait lancé à la FdD3 et, appuyée par le Canada, a appelé au maintien de la référence.

La Nouvelle-Zélande, appuyée par l'Australie, a appelé à un libellé portant sur l'impact des maladies non transmissibles sur les PEID. Le Canada a appelé à l'insertion d'un libellé sur l'élimination de tous les décès évitables des femmes, des enfants et des adolescents.

Dans un paragraphe consacré au rôle de l'éducation des enfants dans la promotion du développement durable, le G-77/Chine, appuyé par les Etats-Unis et la Fédération de Russie, a suggéré d'atteindre les enfants vivant dans les pays en situation de conflit et de post-conflit. L'UE a également proposé d'atteindre les enfants « marginalisés en raison de leur sexe ». Les Etats-Unis, contrés par l'UE, ont proposé de supprimer la référence au Partenariat mondial pour l'éducation, notant qu'il y a beaucoup plus d'initiatives dans le domaine de l'éducation. La Suisse a appelé à renforcer la coopération internationale pour un enseignement primaire, secondaire et préscolaire, qui soit libre, équitable, de qualité et inclusif de la petite enfance.

Dans le texte sur la revitalisation du secteur agricole et la promotion du développement rural, l'UE, appuyée par l'Islande, mais contrée par le G-77/Chine, a proposé d'y inclure les Principes encadrant l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires, ainsi que les Directives volontaires régissant la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêcheries et des forêts. Contrée par le G-77/Chine, l'UE, avec les Etats-Unis, a également proposé d'inclure une référence à l'agriculture intelligente face au changement climatique. Le G-77/Chine a soutenu la suppression du libellé portant sur le Groupe de travail haut-niveau du Secrétaire général sur la crise de la sécurité alimentaire mondiale, préférant avoir, à sa place et lieu, un appel plus général aux institutions concernées, de coordonner et de collaborer sur les questions liées à la sécurité alimentaire.

Lorsque les délégués se sont réunis, samedi 20 juin, pour des consultations informelles, l'intitulé de cette section avait été changé en « Coopération internationale au développement ». L'UE et la Suisse ont suggéré de revenir au titre précédent de cette section, soit, « Financement public international ».

Le G-77/Chine a déclaré que cette section était maintenant plus proche de la version qu'il a suggérée. Dans le libellé portant sur la réalisation des objectifs de l'APD, le G-77/Chine a souhaité voir la formulation encourager d'autres pays à réaffirmer les engagements à concrétiser l'objectif 0,7% pour l'APD, et exhorter tout le monde à augmenter leurs objectifs. L'UE a déclaré pas beaucoup d'autres pays ont réaffirmé leur engagement à cet égard, et que le texte pourrait rester tel quel.

L'UE et le Japon ont appelé à la suppression de la phrase « encourager d'autres à » affecter, au moins 50% de l'APD aux PMA, tandis que le Mexique a appelé à la supprimer complètement, citant les contraintes posées quant à la capacité d'assimilation d'une aide à grand échelle. L'UE a également appelé à l'insertion d'une référence à l'OCDE dans le libellé portant sur la modernisation de la définition de l'APD.

Au sujet de la coopération Sud-Sud, l'UE a appelé à l'insertion d'un libellé rappelant « nos principes » concernant le programme d'efficacité de l'aide, outre les principes de « respect de la souveraineté nationale, d'appropriation nationale et d'indépendance, d'égalité, de non-conditionnalité, de non-ingérence dans les affaires intérieures et d'avantages mutuels ».

Dans un paragraphe sur la CCNUCC, l'UE s'est déclarée en faveur plutôt d'une référence au résultat de Lima, que d'une référence au principe de RCMD et aux capacités respectives, « compte tenu des différentes situations nationales ». Le G-77/Chine a fait objection à la dernière clause. La Suisse a proposé: « nous sommes encouragés par l'engagement pris par la Conférence des Parties à parvenir à un accord ambitieux en 2015 et nous nous félicitons de l'appel de Lima pour l'action climatique ».

Dans un paragraphe sur le rôle des banques multilatérales de développement, le Japon a encouragé l'inclusion de la décision de décembre 2014 de la Réunion de haut niveau du Comité d'aide au développement de l'OCDE, concernant les mesures incitatives à prendre dans le cadre de l'APD, en faveur d'un volume plus important de prêts concessionnels aux pays les plus pauvres. Le Costa Rica a proposé l'insertion d'une référence au soutien de la transition vers une économie à faible émission de carbone, dans une phrase sur les politiques des BMD à l'appui du programme de développement pour l'après-2015.

L'UE a proposé une référence à l'appropriation nationale en tant que principe d'efficacité.

L'Islande, soutenue par le Japon et le Mexique, a appelé à modifier la formulation sur la CNUDM, de manière à ce qu'elle corresponde à celle du paragraphe 158 du document final de Rio+20.

La Nouvelle-Zélande a apporté son appui au Japon dans son appel à la suppression de la référence à « l'encouragement d'autres pays » à affecter, au moins, 50% de leur APD aux PMA.

Le Japon, appuyé par le Canada et l'Australie et contré par Palau, a appelé à la suppression d'une référence à la compensation des différents types de pertes et dommages causés par la crise financière, les catastrophes naturelles, et les urgences de santé publique, dans les PEID et les PMA.

Le Canada, appuyé par les Etats-Unis, a appelé à la suppression du libellé appelant l'accord de 2015 de la CCNUCC à prendre en considération le principe de RCMD; et à la rétention du libellé portant sur le FMF.

La Fédération de Russie a signalé que son appel à changer l'intitulé de ce chapitre n'a pas été pris en compte, et a appelé à l'insertion d'une référence à la promotion de mécanismes financiers innovants, pour mieux prévenir et mieux gérer les risques de les voir transformés en mécanismes « volontaires ».

L'Australie a appelé à l'insertion d'une référence à l'OCDE, dans le cadre de la modernisation de la définition de l'APD et de la mesure proposée pour un « soutien officiel total au développement durable » (SOTDD); au renforcement du paragraphe sur la coopération Sud-Sud; et à une référence appropriée au texte complexe de la CCNUCC.

Les Etats-Unis ont indiqué que le SOTDD ne signifiait pas de changement dans la définition de l'APD, mais qu'il s'agit là d'une méthode de quantification; ont soutenu la Nouvelle-Zélande, l'UE et le Canada, dans leur appel à une meilleure formulation concernant la coopération Sud-Sud; ont appelé à la suppression d'un paragraphe portant sur le rôle du financement du développement dans la réduction des vulnérabilités économiques et sociales; ont appelé à l'insertion de la mention « en tenant compte des besoins de chaque bénéficiaire », dans le paragraphe sur le financement des BMD; et ont signalé qu'ils ne sont pas partie à la Convention-cadre de l'OMS et que, par conséquent, ils ne pouvaient pas approuver le renforcement de sa mise en application.

D. Le Commerce international comme moteur pour le développement: Cette section a été abordée principalement dans des consultations informelles privées, tout au long de la semaine.

Lorsque cette section a été examinée au cours de la séance plénière informelle, samedi, la République de Corée, appuyée par le G-77/Chine, l'UE, le Mexique, les Etats-Unis et d'autres, a proposé l'insertion d'une référence à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. Le G-77/Chine, appuyé par la Zambie, parlant au nom des PMA, et par le Japon, a appelé à la réintroduction du libellé sur la nécessité d'améliorer l'accès exonéré de droits et sans contingents en faveur des PMA; et a également souligné la nécessité d'un libellé se référant à l'effet des mesures coercitives sur les pays en développement, telles qu'établies dans la résolution 68/199 de l'AGNU concernant le commerce international et le développement. Dans un paragraphe sur le système commercial multilatéral, le G-77/Chine a appelé à la suppression des références à la libéralisation du commerce. Dans le libellé portant sur la part des pays en développement dans les exportations mondiales, le G-77/Chine, contré par les Etats-Unis, a suggéré de supprimer le mot « importante », utilisé pour décrire la dite part. Contré par l'UE, les Etats-Unis et d'autres, le délégué a proposé la suppression d'une phrase saluant les initiatives multilatérales et plurilatérales pertinents, telles que les négociations pour la libéralisation du commerce des produits environnementaux. Il a appelé au renforcement de la CNUCED dans le libellé consacré au commerce international et à l'investissement et, contré par les Etats-Unis, il a suggéré que le Conseil d'administration des Aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (ADPIC) travaille sur la façon dont les ADPIC peuvent contribuer au développement durable. Ce point a été

contré par l'UE et les Etats-Unis. Le G-77/Chine a appelé à la suppression de la référence aux principes d'efficacité du développement dans le libellé portant sur l'initiative Aide pour le commerce, et, contré par l'UE et les Etats-Unis, a souligné la nécessité d'inclure une référence au respect de l'espace politique de chaque pays.

L'UE, contrée par le Mexique, a souhaité la suppression du libellé appelant les banques de développement à examiner les voies et moyens de remédier aux défaillances du marché, liés au financement du commerce. Le délégué a appelé tous les Etats Membres, en mesure de le faire, à réaliser, en temps opportun, l'accès au marché, exonéré de droits et sans contingents, sur une base durable pour tous les produits originaires de tous les PMA. Soutenu par les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et d'autres, il a souhaité la suppression des références à l'objectif consistant à affecter 50% de l'aide destinée au commerce, aux PMA. Il a signalé que le libellé se référant à la pêche illégale devrait se référer plutôt à la pêche illégale, non réglementée et non déclarée. Dans le libellé faisant référence aux restrictions commerciales et aux distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux, le Japon a proposé l'utilisation de la formulation de l'OMC sur l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions à l'exportation et des disciplines relatives à toutes les mesures applicables aux exportations agricoles, ayant un effet équivalent.

Le Canada a soutenu l'insertion d'une référence au Programme d'action de Vienne pour les PMA. Les Etats-Unis, appuyés par l'Australie, ont proposé de reformuler le texte afin d'y soutenir davantage l'intégration des PEID dans les marchés mondiaux. La Suisse, le Canada, et l'Australie ont appelé à la suppression de la phrase portant sur l'engagement à évaluer les impacts de développement durable sur les accords commerciaux et l'investissement.

La République de Corée a souligné l'importance du maintien de la référence aux principes encadrant l'efficacité du développement, convenus dans le cadre de la fourniture aux PMA, 50% de l'Aide pour le commerce. Le Bénin, parlant au nom des PMA, a appelé les Etats Membres à examiner le point de savoir quel degré d'érosion de l'ambition est acceptable, tout en ayant encore un document crédible, faisant état de « nombreux revers » subis. Le délégué a appelé à un accord d'ensemble assorti d'un résultat « jugé important par tout le monde ».

E. La dette et la viabilité de la dette: Ce chapitre a été abordé mardi matin. Sans un paragraphe sur les emprunts et la viabilité de la dette, le Canada, appuyé par d'autres, a proposé d'utiliser la formulation convenue sur la viabilité de la dette pour les PEID, qui figure dans le 'SAMOA Pathway'.

Dans le texte concernant la relation entre les catastrophes naturelles, les graves chocs économiques ou sociaux et la viabilité de la dette, le Japon, appuyé par le G-77/Chine, a appelé à l'insertion d'une référence plus large à l'allègement de la dette, à la place et lieu de la référence à l'annulation de la dette des pays touchés.

L'UE, contrée par la Nouvelle-Zélande et le G-77/Chine, a appelé à la suppression d'une référence à une étude des « échanges dette-ODD » pour les pays en développement et, notamment, les PMA, les pays en développement enclavés et les PEID.

Lorsque les délégués se sont réunis en séance plénière informelle, samedi matin, pour examiner ce chapitre, l'UE a déclaré qu'elle pouvait accepter que le chapitre reste tel quel.

Le G-77/Chine a déclaré qu'il a proposé, dans cette section, un amendement à propos du rôle de l'ONU dans les questions de la dette.

Dans le libellé appelant à l'annulation de la dette dans les contextes de catastrophes naturelles, le Japon a indiqué que l'allègement de la dette a d'autres modalités, telles que le rééchelonnement.

F. Règlement des questions systémiques: Ce chapitre a été abordé mardi matin. Dans un paragraphe sur la nécessité de poursuivre l'amélioration de la gouvernance économique mondiale, le G-77/Chine a proposé d'ajouter une référence à une représentation équilibrée, englobant la gouvernance financière, outre la gouvernance économique; et un engagement à plutôt « réformer » que « améliorer » la gouvernance mondiale pour le développement durable. Les Etats-Unis ont accueilli favorablement le paragraphe sans le terme « réforme ».

Dans un paragraphe sur la stabilité financière, les Etats-Unis ont proposé de supprimer les références aux effets particuliers sur les pays en développement, pour ce qui est des effets de contagion des crises financières, et aux effets des décisions politiques nationales au-delà des frontières nationales.

Les Etats membres sont retournés à ce chapitre, mercredi après-midi.

Dans un paragraphe portant sur la nécessité d'une réglementation saine des marchés financiers, l'UE, contrée par le G-77/Chine, a appelé à la suppression de la référence à la réduction des effets de contagion des crises sur les pays en développement.

Dans ce même paragraphe: le G-77/Chine a appelé au maintien de sa proposition concernant l'assistance technique dans le domaine des prêts concessionnels; le Canada et le G-77/Chine ont signalé que le libellé portant sur les MPME et l'accès au crédit ne peut pas appartenir à un paragraphe qui traite de questions macroéconomiques mondiales; les Etats-Unis ont indiqué que le Conseil de stabilité financière (CSF) ne doit pas être décrit comme étant une norme internationale; et l'UE et les Etats-Unis ont appelé au réexamen de la référence à la haute priorité du programme de réforme financière.

Dans un paragraphe sur la volatilité excessive des prix des matières premières, le G-77/Chine a suggéré de changer « l'accès en temps opportun aux données concernant le marché » par « l'accès à des données précises, transparentes et opportunes concernant le marché. » Les Etats-Unis et l'UE ont suggéré d'appeler les organismes de réglementation à s'assurer que les marchés des produits de base « reflètent adéquatement la profonde évolution de l'offre et de la demande ».

Dans un paragraphe portant sur les cotes de crédit, le G-77/Chine a suggéré de supprimer la reconnaissance des efforts fournis par le CSF et d'autres pour améliorer la qualité des notations. Le Groupe a également appelé à la réinsertion d'un libellé appelant à l'établissement d'un mécanisme intergouvernemental, relevant de l'AGNU, pour l'élaboration d'une méthodologie globale et d'une approche standardisée, assorties d'un ensemble de critères universellement approuvés, pour entreprendre des évaluations nationales par les agences de notation de crédit. L'UE a accepté le paragraphe tel que présenté par les co-moderateurs.

Dans un paragraphe appelant à s'assurer que les accords, normes et règlements internationaux soient compatibles les uns avec les autres et avec les progrès réalisées vers les ODD, l'UE, appuyée par les Etats-Unis, a souhaité la suppression de la liste des groupes de pays devant être reconnues par la Banque mondiale, le FMI et les banques régionales de développement, comme ayant des contraintes entravant la réalisation des objectifs de développement durable. Le Mexique, appuyé par le G-77/Chine, a préféré le maintien de la référence aux PRI. Le FMI a informé les participants qu'il ne reconnaît pas la nomenclature concernant les PMA, mais qu'il soutient les pays appartenant à cette catégorie.

Dans un paragraphe portant sur le renforcement de la cohérence et de l'uniformité des politiques multilatérales dans les domaines du financement, de l'investissement, du commerce et de développement, et des institutions et plates-formes environnementales, et sur l'accroissement de la coopération des grandes institutions internationales, l'UE et le G-77/Chine ont apporté leur appui à la formulation avancée par les co-moderateurs. Les Etats-Unis ont accepté de soutenir le paragraphe, moyennant quelques modifications textuelles mineures.

Lorsque les délégués sont retournés à cette question, samedi, pour examiner le texte révisé, la Suisse a préconisé de réinsérer une référence à la migration, par delà la question des envois de fonds, et a indiqué que des consultations étaient en cours pour trouver une formulation agréée par tous. Le Mexique a appuyé un tel ajout qui, a-t-il précisé, devrait rendre compte de la contribution positive de la migration au développement, et a déclaré que la formulation doit être, au moins, aussi forte que celle du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement.

Le G-77/Chine a réitéré son opposition à toutes les références au CSF.

Dans le texte appelant à des politiques macro-économiques rationnelles, l'UE a suggéré d'ajouter que la croissance doit être durable.

Plusieurs Etats membres ont fait remarquer que le libellé consacré au FMI doit être compatible avec le mandat du Fonds. Le FMI a fourni, à cet égard, une formulation qui a été appuyée par l'Australie, tandis que l'UE, la Suisse et le Canada ont demandé de nouvelles consultations sur ce libellé. L'UE a proposé de raccourcir une phrase portant sur la sélection des chefs d'institutions financières internationales et sur la diversité du personnel, en y supprimant la référence à la représentation des régions et les pays sous-représentés.

Dans le libellé consacré aux pêcheries, le G-77/Chine a proposé l'insertion d'une phrase supplémentaire appelant à l'amélioration des mécanismes d'évaluation et de gestion des ressources et à des installations améliorées pour les travailleurs de la pêche.

Les Etats-Unis et l'UE ont fait objection à des références aux normes d'évaluation utilisées par les agences de notation des crédits.

Dans un paragraphe sur la prévention de la violence, du terrorisme, de la criminalité, etc., l'UE a suggéré d'inclure les causes profondes de la migration irrégulière. Le G-77/Chine a appelé à la suppression d'une phrase appelant au traitement « des dynamiques sociétales plus larges susceptibles d'aggraver les motivations de la violence et de la criminalité ».

G. Science, technologie, innovation et renforcement

des capacités: Ce chapitre a été abordé mardi matin. Israël a appelé à l'insertion d'une référence à l'inclusion sociale et à l'autonomisation des femmes et des filles.

Les Etats-Unis ont proposé de réviser une phrase sur le transfert de la technologie, qui souligne qu'il doit être volontaire, et a appelé à la mise en relief de la création et de l'innovation dans le domaine technologique et du savoir-faire connexe, outre leur mise au point et leur diffusion.

Dans la liste des groupes de pays confrontés à la fracture numérique, le G-77/Chine a proposé d'ajouter les PRI, tandis que l'UE a suggéré qu'une longue liste de groupes de pays n'est pas utile. Palau a souhaité le maintien de la référence aux PEID, et a proposé d'ajouter une référence à la garantie de l'accès aux technologies de l'information et de la communication, aux personnes handicapées.

Le G-77/Chine, contré par l'UE, a également appelé à la suppression de la référence à « une protection adéquate, équilibrée et efficace des droits de propriété intellectuelle (DPI) », comme partie intégrante de la création d'environnements favorables.

Au sujet du caractère entrepreneurial du secteur privé, les Etats membres ont examiné: la valeur des partenariats avec les parties prenantes; la nécessité de promouvoir et de protéger les savoirs traditionnels; les points de vue divergents sur les modalités de transfert de technologie; et l'importance du bien-être psychosocial.

Au sujet du rôle de la finance publique et des politiques de développement technologique, l'UE a souligné l'importance d'un environnement juridique favorable et de la protection des DPI, et a indiqué que la création de fonds d'innovation doit être volontaire. Le G-77/Chine a appelé à une mise au point conjointe de technologies entre pays industrialisés et pays en développement, et a souligné l'importance du soutien à la commercialisation des technologies. Les Etats-Unis ont mis en exergue l'intérêt du secteur public à être servi par des technologies brevetées et ont encouragé l'évitement d'une formulation axée exclusivement sur le secteur public.

Au sujet des stratégies STI, en tant que partie intégrante des stratégies nationales de développement durable, les Etats membres ont examiné: l'importance de l'accès des femmes et des filles; les bourses aux étudiants des pays en développement; et les efforts visant à faciliter l'accès des personnes handicapées à la technologie.

Au sujet de la mise au point, dissémination et diffusion de technologies écologiquement rationnelles (TER) vers les pays en développement, les Etats membres ont examiné: l'inclusion des technologies de CSC; le soutien à la recherche sur les technologies douces; le renforcement de la capacité d'innovation; le rôle des partenariats public-privé; et la liste des domaines prioritaires, figurant dans le texte. L'UE a proposé d'ajouter une liste d'outils spécifiques pour le renforcement des CSC, y compris l'analyse du cycle de vie, l'éco-étiquetage et les initiatives, telles que les partenariats pour l'action sur l'économie verte. Contré par le G-77/Chine, l'UE a demandé le remplacement de la référence à l'amélioration de « l'APD et d'autres formes de coopération technique » pour les STI, par « de la coopération financière et internationale ». Le délégué a également proposé une formulation intégrant la proposition du G-77/Chine d'inclure le

CSC comme domaine prioritaire pour les STI. Le co-modérateur Pedersen a signalé que les technologies de CSC en sont à leurs premiers stades de mise au point.

Dans un paragraphe sur les maladies transmissibles et non transmissibles (MNT) qui affectent de façon disproportionnée les pays en développement, le G-77/Chine a appelé à une référence à l'élargissement de l'accès aux vaccins dans les pays en développement. Contré par le Canada, le délégué a demandé la suppression de la référence au soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, tout en appelant à l'ajout de « conditions préférentielles mutuellement convenues » dans une référence au transfert de technologies marines.

L'UE a proposé d'utiliser la formulation concernant la technologie marine figurant dans la proposition de texte de l'ODD 14 (préservier et exploiter de manière viable les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable); et, appuyée par l'Islande, a suggéré l'ajout d'une référence à l'énergie renouvelable.

Les Etats-Unis ont signalé que la recherche ne soutien pas la réclamation que les MNT affectent de manière disproportionnée les pays en développement; ont appelé au remplacement de « fournir l'accès » par « favoriser l'accès » dans une référence appelant à faire en sorte que les médicaments essentiels soient disponibles et abordables pour tous; et ont appelé à la suppression d'une référence aux ADPIC et d'une autre référence appelant au soutien de la mise en place de banques de gènes. L'Islande, appuyée par Palau, a proposé de modifier la référence aux maladies non transmissibles pour y stipuler « en particulier celles qui impactent les pays en développement de manière disproportionnée ».

Le G-77/Chine a proposé la réintroduction de références à des initiatives spécifiques pour la mise au point et le transfert technologique, telles que le Centre et Réseau de technologies climatiques. Les Etats-Unis ont appelé à l'ajout d'une référence à l'élimination des initiatives faisant double emploi.

Dans un paragraphe sur le renforcement des capacités pour la réalisation du développement durable, le G-77/Chine a proposé de changer « développement durable » par « développement », affirmant que le premier serait plus difficile à mesurer. Contré par l'UE, le délégué a également proposé que dans la liste des domaines particuliers à promouvoir, la priorité soit accordée au renforcement des capacités.

L'UE a proposé une référence au rôle des partenariats multipartites dans le renforcement des capacités, et la suppression de la liste des domaines spécifiques du renforcement des capacités. Le G-77/Chine a déclaré que si une référence aux partenariats multipartites devait être ajoutée, elle doit être placée après la référence au renforcement des capacités des pays; et que la liste des domaines prioritaires faisait partie de la formulation convenue dans la Déclaration de Doha.

Lorsque les délégués sont retournés à cette section, samedi après-midi, pour en examiner le texte révisé, l'UE a demandé la suppression de « transfert de technologie » dans le paragraphe portant sur le rôle de la technologie et de l'innovation, en tant que moteurs du développement durable et de la croissance économique.

Au sujet du renforcement des capacités pour la réalisation du programme de développement pour l'après-2015, l'UE a demandé de souligner le rôle des partenariats multipartites, outre le besoin de renforcer la coopération internationale.

Au sujet de la protection des droits de propriété intellectuelle, l'UE a demandé de supprimer « conformément aux priorités fixées au plan national » et a recommandé « dans le plein respect des règles de l'OMC ». Les Etats-Unis, contrés par le G-77/Chine, ont proposé la suppression du libellé portant sur l'engagement à promouvoir et à protéger les savoirs traditionnels des peuples autochtones et des communautés locales.

Au sujet des conditions de la création, mise au point et transfert des technologies, les Etats-Unis, appuyés par l'UE, ont indiqué qu'ils ne pouvaient accepter la référence à des « conditions préférentielles », et ont demandé d'inclure « à des conditions mutuellement convenues ». Le G-77/Chine a déclaré que le terme « conditions favorables » englobait les conditions préférentielles.

Au sujet de l'accès ouvert à la recherche pour les projets financés par l'Etat, l'UE a demandé de préciser les publications scientifiques des projets de recherche financés par l'Etat.

L'UE, appuyée par les Etats-Unis, s'est opposée au libellé appelant à rendre la banque de technologie pour les PMA opérationnelle d'ici 2017, précisant que les aspects organisationnels de la banque doivent être discutés avant qu'un tel engagement puisse être pris. Le Bénin, parlant au nom des PMA, a souligné que l'AGNU a déjà décidé de faire en sorte que la banque de la technologie soit opérationnelle, et a souligné que la FdD3 n'avait qu'à examiner les voies et moyens de la financer.

III. LES DONNEES, LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI

Dans un paragraphe sur l'importance de disposer de données désagrégées de haute qualité, le G-77/Chine, appuyé par le Mexique, a souhaité la suppression de la référence au programme de développement pour l'après-2015 et aux moyens d'exécution connexes, soulignant que ces derniers ne sont pas encore convenus. Contré par les Etats-Unis et l'UE, le délégué a également suggéré de supprimer le texte sur l'importance des données quantitatives et qualitatives, y compris les données ouvertes à tous, et des administrations et systèmes statistiques au niveau national et infranational pour le renforcement des capacités, la transparence et la reddition de comptes.

Dans le texte appelant au renforcement des capacités des pays en développement à accroître et utiliser des données ventilées, l'UE, appuyée par les Etats-Unis, mais contrée par le G-77/Chine, a proposé de remplacer la référence aux PEID et aux PMA par « pays qui sont le plus dans le besoin ».

Dans un paragraphe concernant l'accessibilité des données, le G-77/Chine, contré par les Etats-Unis et l'UE, a appelé à la suppression d'une référence appelant à faire en sorte que les normes des données soient interopérables.

Dans un paragraphe appelant l'ONU, en consultation avec les institutions financières internationales et les commissions régionales de l'ONU, à élaborer des moyens de mesure transparents pour les progrès accomplis vers le développement durable, la Fédération de Russie a suggéré de supprimer les références directes à l'ONU et aux institutions financières internationales. Le G-77/Chine, appuyé par la Fédération de Russie, mais contré par l'UE et les Etats-Unis, a appelé à la suppression du libellé appelant à l'élaboration et mise en œuvre d'outils pour l'intégration le développement durable, tels que la comptabilité du capital naturel.

Lorsque les délégués sont retournés à ce chapitre, samedi, pour en examiner le texte révisé, la République de Corée, appuyée par les Etats-Unis, a déclaré que les principes disponibles régissant l'efficacité du développement devraient être utilisés comme critères pour l'évaluation et le suivi des résultats de la FdD3.

Au sujet de l'élaboration et détermination des besoins des pays pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, les Etats-Unis ont indiqué que les domaines prioritaires devraient être liés aux résultats escomptés et aux besoins connexes en matière de soutien.

Au sujet des normes des données communes, les Etats-Unis, contrés par le G-77/Chine, ont souhaité voir le libellé appelant à faire en sorte que les données soient ouvertes, interopérables et lisibles par machine, et ont souligné l'importance des données dans l'élaboration des politiques.

Le G-77/Chine s'est également opposé au libellé portant sur la comptabilité du capital naturel, soulignant qu'il serait difficile à mettre en œuvre pour tous les pays.

Au sujet de l'organisation d'une conférence de suivi consacré à l'examen des résultats d'Abéba, les Etats-Unis ont déclaré qu'il était prématuré de prendre cette décision, tandis que le G-77/Chine a souligné qu'une conférence de suivi sera nécessaire après cinq ans.

Un libellé plus précis portant sur les modalités de suivi et, en particulier, sur les dispositions institutionnelles, a fait l'objet de discussions dans un groupe informel restreint.

PLÉNIÈRE AU NIVEAU AMBASSADEUR

Un débat plénier avec les représentants permanents et les représentants permanents adjoints présents a eu lieu, dimanche matin, 21 juin. Le co-moderateur Talbot a signalé que le travail effectué durant la nuit a permis de combler de nombreux hiatus, avec des progrès significatifs dans les négociations sur: le MFT; le Forum de l'infrastructure; et le suivi et l'évaluation. La coopération fiscale et d'autres questions sont restées en suspens, devait-il préciser, prévoyant des conséquences importantes si le travail n'était pas terminé ce jour là. Le co-moderateur Pedersen a souligné la responsabilité historique du processus du financement du développement pour que le processus de développement pour l'après-2015 et la Conférence de 2015 sur le changement climatique à Paris « démarrent comme il faut ».

L'Afrique du Sud, parlant au nom du G-77/Chine, a fait état de progrès accomplis dans les négociations sur le suivi et l'évaluation, le MFT, des parties du financement public international et certains aspects du commerce international; ainsi que de difficultés continues dans la négociation sur la fiscalité, les peuples et les pays sous occupation étrangère, et le principe de CBDR. Le délégué a exprimé les préoccupations du G-77/Chine à propos de la "pression inutile" exercée pour conclure un accord dans la journée même.

L'UE a déclaré que d'autres questions, autres celles mentionnées par le G-77/Chine, restent à régler, et a appelé à leur résolution "pendant que nous sommes ici, avec les délégations des capitales prêtes à s'engager".

Le Bénin a rappelé aux délégations que "le consensus est ce avec quoi vous pouvez vivre, même si vous ne l'aimez pas".

Le délégué des Etats-Unis a fait état de nombreux problèmes avec le texte, soulignant que si les négociations ne sont pas conclues dimanche, les Etats-Unis n'étaient "pas disposés à continuer à s'engager ici, sans les représentations des capitales", et que le texte devra alors être finalisé à Addis.

Le président de l'AGNU Kutesa a exhorté les délégués à ne pas aller à Addis-Abeba avec un travail inachevé à terminer par les politiciens, car "en matière de rédaction, il n'y a pas pire".

Le vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a déclaré que la FdD3 est un test du multilatéralisme et ses résultats "affecteront de manière très sérieuse la façon dont le monde perçoit l'ONU en tant qu'organisation apte à dégager des solutions et des formules de coopération internationale".

Le co-moderateur Talbot a suspendu la plénière ouverte à tous, à 12h43, et a invité les chefs des équipes de négociation à se réunir avec les co-moderateurs immédiatement après la réunion. La plénière a repris à 21h45, au terme de séances informelles de coordination sur les questions fiscales et d'autres questions, menées tout au long de la journée. Le co-moderateur Talbot a indiqué qu'un certain nombre de questions essentielles restaient à résoudre, et que la réunion reprendra à 12h00, lundi 22 juin 2015, pour déterminer la voie à suivre.

PLÉNIÈRE DU LUNDI 22 JUIN

La Plénière a repris lundi 22 juin à 21h17. Le co-moderateur Talbot a annoncé que même si un nouveau projet était quasiment finalisé, prenant à bord les diverses lignes rouges et dégageant des points de convergence, deux ou trois questions d'une grande sensibilité, sur lesquelles des consultations étaient en cours au niveau politique, restent à résoudre et qu'il était dans l'intérêt du processus de leur laisser le temps de la faire.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, a remercié les co-moderateurs pour leurs efforts et leur patience. Exprimant sa confiance dans leurs efforts, il les a encouragés à faire en sorte que le reste du projet de texte soit clair. Tout en affirmant que "Nous y sommes presque", il a souligné qu'il est préférable de laisser la politique aux hommes politiques qui devraient être autorisés à résoudre les questions en suspens, afin de s'assurer que le résultat final de la FdD3 contribue à la réussite de l'ensemble du processus de développement pour l'après-2015.

Talbot l'a remercié pour sa confiance, précisant que cette situation était sans précédent dans leur expérience, et qu'elle devait être abordée avec diligence, patience et maturité. Encourageant les délégations intéressées à poursuivre leur engagement, il a proposé que la plénière se réunisse de nouveau à 18h00, jeudi 25 juin.

Le co-moderateur Pedersen a remercié tout un chacun pour sa contribution. Il a exprimé l'espoir qu'au niveau politique, "ils peuvent nous aider à franchir le dernier mile" et qu'un résultat historique à Addis-Abeba peut être élaboré à New York. La plénière a pris fin à 21h34.

BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION

Il était une fois deux pays en guerre l'un contre l'autre. Afin de faire la paix après plusieurs années de conflit, ils ont décidé de construire un pont par-dessus l'océan.

Mais parce qu'ils n'avaient jamais appris chacun à bien parler la langue de l'autre, ils n'ont jamais pu se mettre d'accord sur les détails, de sorte que les deux moitiés du pont que l'un et l'autre ont commencé à construire, ne se sont jamais rencontrées.

Aujourd'hui encore, partant des deux bords, les deux moitiés du pont s'étendent par-dessus des miles océaniques, et finissent à mi-chemin, l'une et l'autre bien loin du point de leur rencontre.

- Vera Nazarian

Le processus de rédaction de l'Accord d'Addis-Abeba fait partie du processus historique d'édification d'une passerelle entre les pays industrialisés et les pays en développement et entre le développement et les considérations de durabilité. Ce processus a été lancé près d'un quart de siècle, avec les premières tentatives d'élaborer un schéma directeur commun, qui avaient eu lieu d'abord à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, à Rio de Janeiro, Brésil. Il semblerait, toutefois, après la longue et parfois tortueuse semaine de négociations sur le projet de texte de l'Accord d'Addis-Abeba, que les deux parties en sont encore à travailler avec des plans directeurs différents.

Les deux moitiés du pont qu'ils sont en train de construire parviendront-elles à se rencontrer au milieu?

LE PLAN DIRECTEUR

La première question qui s'est posée aux délégués lorsqu'ils ont commencé la rédaction du document final, janvier dernier, a été celle de savoir qui devait élaborer le projet du plan de financement du développement? Les pays en développement voulaient que les Etats membres rédigent l'Accord dans des séances plénières, en utilisant les contours du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Les pays industrialisés étaient eux, prêts à laisser les co-moderateurs s'occuper de la rédaction. Pendant plus d'un mois, entre les deuxième et troisième sessions de rédaction, les délégués ont procédé à deux lectures, paragraphe par paragraphe, du projet de co-moderateurs. Un compromis a finalement été trouvé, et la troisième session de rédaction a commencé avec l'examen d'une version datée du 12 juin, du projet de texte, rédigée par les co-moderateurs et incluant les observations soumises par les Etats membres au cours de sessions de rédaction précédentes, et « des paragraphes de pontage » proposés par les co-moderateurs pour surmonter les divergences, du moins, dans certains domaines où le compromis semblait à portée de main après les discussions intersessions. Les nombreux petits ponts proposés par les co-moderateurs ont fonctionné dans certains cas, mais, pas dans d'autres.

Le processus devait passer ensuite à travailler dans des "consultations informelles", les co-moderateurs désignant, des co-co-moderateurs, ou des "co-cos" comme ils ont été baptisés, pour aider à résoudre les questions épineuses importantes, en particulier, le commerce international, la fiscalité, la dette, le partenariat mondial de la technologie, et le suivi. Mais là aussi, un problème de capacité s'est posé: le G-77/Chine a souligné, en séance plénière, que ses membres n'étaient pas en mesure de travailler en plénière et en même temps se livrer à des consultations officieuses.

La semaine avançant, cependant, la réunion est passée de plus en plus à des consultations officieuses, la plénière se tenant rarement et brièvement, pour permettre aux co-moderateurs de présenter des rapports sur l'état d'avancement des travaux marqué pas de lents mais constants progrès. Pas même tous les négociateurs savaient où et quand ces consultations informelles avaient lieu, et sur quel thème. Le G-77/Chine a déclaré, en séance plénière, que le Groupe trouvait les consultations non officielles utiles, mais certains pays ont estimé que le processus était peu transparent. Les délégués nigérien et émirati ont soulevé cette question au cours de l'une des brèves séances plénières, pour entendre dire par les co-moderateurs que si certaines

consultations non officielles étaient ouvertes à tous, d'autres étaient, en fait, des discussions bilatérales entre des pays qui avaient un intérêt, on ne peut plus "fort".

Les négociations ayant été menées sur plus de 50 heures au-delà de la dernière journée, samedi nuit et jusque tard, dimanche, le processus a semblé se transformer en jeu de poule, pour voir quel est le bord qui se fatiguera le premier. Les co-moderateurs ont souvent rappelé aux délégués le coût élevé de l'échec, non seulement pour le processus de financement du développement, mais aussi pour le programme de développement pour l'après-2015 et de la Conférence de Paris sur le changement climatique, comme l'ont fait certains invités de haut niveau à la plénière, y compris, le président de l'AGNU, Sam Kutesa, le vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, Amina Mohammed, conseillère particulière du Secrétaire général sur la planification du développement pour l'après-2015, et Macharia Kamau, représentante permanente du Kenya auprès de l'ONU et co-moderateur des négociations intergouvernementales sur l'après-2015. L'UE a mis en garde que la participation de haut niveau à Addis-Abeba ne serait pas possible sans un document final ambitieux. Le secrétaire général adjoint de l'ONU, Eliasson, est allé plus loin en affirmant que toute la crédibilité de l'ONU était en jeu. Il a qualifié le processus de test pour le multilatéralisme, soulignant que son résultat aura "une incidence très sérieuse quant à la façon dont le monde percevra l'ONU en tant qu'organisme capable de trouver solutions et formules de coopération internationale".

La réunion a débordé au lundi et il n'y avait, toujours, aucun signe de textes de compromis sur les questions d'achoppement en suspens. Un délégué chevronné a cité, comme raisons, les sensibilités extrêmes des deux bords et un possible manque de confiance dans le processus.

LES FONDATIONS

Une question clé posée au cours de la séance de rédaction, qui a semblé être au centre de la plupart des difficultés, était de savoir si le pont d'Addis-Abeba devait être construit sur les vieux pieux établis en accord pour le financement du développement, mélangé avec le béton du principe de RCMD, ou si de nouvelles fondations redéfinissant le partenariat mondial, mélangé avec la souplesse d'un programme universel, était nécessaire.

Il y a eu une certaine confusion ici, les deux bords empruntant, l'un de chez l'autre, des arguments pour leurs plaidoyers. Par exemple, le G-77/Chine voulait que le résultat final d'Addis-Abeba corresponde au moule de Monterrey et de Doha et qu'il soit carrément axé sur l'éradication de la pauvreté et le développement, sans le suffixe "durable". Mais ils voulaient y inclure le principe de RCMD, étant donné que le résultat concernant le financement du développement pouvait être présenté comme étant le pilier 'moyens d'exécution' (ME) du programme de développement pour l'après-2015. De leur côté, l'UE, les Etats-Unis et d'autres pays industrialisés voulaient relier la FdD3 au programme de la durabilité à travers les ODD, mais se sont opposés à la pertinence du principe de RCMD. Le G-77/Chine leur a demandé d'avaloir "les graines avec le gombo" et accepter le principe des RCMD si elles voulaient faire le lien avec la durabilité.

La deuxième controverse, en rapport, autour des vieilles et nouvelles fondations, est liée à la façon dont l'une et l'autre de ces deux parties, perçoit l'APD. Le G-77/Chine s'est montré

méfiant devant les tentatives de dilution de l'importance de l'APD, à travers sa redéfinition sur la base de la nouvelle mesure de "aide publique totale pour le développement durable", et/ou de détournement de l'attention vers les ressources internes, la coopération Sud-Sud ou les sources financières privées. Par exemple, l'insistance des pays industrialisés de se référer à un "partenariat mondial" pour mettre en œuvre les divers aspects du programme a été perçue par les pays en développement comme un euphémisme pour la participation du secteur privé.

Un équilibre délicat a finalement été établi, comme en témoigne l'intitulé de la première section du résultat final: "Cadre mondial pour le financement du développement [durable]" a été remplacé par "Cadre mondial pour le financement du développement pour l'après-2015".

CONSTRUIRE UN PONT POUR DURER

Des matériaux de haute qualité sont essentiels pour la construction des ponts. La compromission sur la qualité se traduira par des ponts susceptibles de s'effondrer facilement et qui auraient besoin d'être reconstruits tout le temps. Des exemples existent, même dans le cadre du financement du développement où le plan avait semblé solide, mais le pont qui en a résulté a été déclaré, à la fin, impropre à l'usage. Par exemple, l'une des questions examinée à la troisième session de rédaction tournait autour l'appel des pays en développement à un mécanisme intergouvernemental fort au sein de l'ONU, pour assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des résultats de la FdD3. En un sens, ce sujet avait déjà été « ponté », au moins, une fois, peut-être même deux fois, dans un processus en rapport avec le financement du développement.

La première fois fut lorsque le Forum des Nations Unies sur la coopération pour le développement (FCD) a été lancé par l'ECOSOC en 2007, "ancré" dans le Consensus de Monterrey, dans le Plan d'application de Johannesburg et dans la Déclaration du Millénaire, pour "travailler à l'amélioration de la mise en œuvre des objectifs de développement convenus au niveau international, et promouvoir le dialogue pour dégager des voies et moyens efficaces permettant de le soutenir". Le rôle du FCD englobait la promotion d'une plus grande cohérence entre les activités de développement des différents partenaires au développement et l'examen des évolutions survenues dans la coopération internationale pour le développement, sa conception et son fonctionnement l'ont réduit à "une boutique de parlotte", pour reprendre les mots d'un négociateur.

La deuxième tentative avait eu lieu lorsque l'édition 2011 du Partenariat de Busan sur la coopération pour un développement efficace, un résultat indirect du Consensus de Monterrey, a créé le Partenariat mondial sur la coopération pour un développement efficace (PMCD) pour aider à s'assurer de la reddition de comptes sur la mise en œuvre des engagements pris en faveur de coopération pour le développement. Dans les discussions sur le suivi de la session de rédaction, les pays en développement demandaient un renforcement du rôle du FCD, tandis que les pays industrialisés préféraient le PMCD.

Le FCD et le PMCD devaient, tous deux, être, à la fin, jugés inadaptés par différentes parties, et les Etats membres ont dû retourner à la planche à dessin pour encore un autre nouvel organe de contrôle et de suivi. Si le résultat d'Addis-Abeba s'avère pas assez fort sur les dispositions institutionnelles concernant la dette, la fiscalité, la technologie et le suivi, et

si ces questions sont édulcorées au point qu'elles ne servent pas leur objectif comme il faut, les États membres peuvent avoir à retourner à la planche à dessin à nouveau, à un certain moment dans un proche avenir, pour reprendre les mêmes tâches d'édification du pont de leur rencontre.

LE PONT VERS ADDIS-ABEBA

2015 est une année chargée et difficile pour le multilatéralisme. Si les négociations de la Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des risques de catastrophe, tenue au mois de mars, à Sendai et les négociations de la FdD3 sont en train de donner le ton et la teneur du programme de développement pour l'après-2015 et de la Conférence de Paris sur le changement climatique, ce mode de négociation autocuisseur peut se révéler difficile à soutenir.

L'intention d'achever le processus de rédaction à la présente session, au lieu de laisser les négociations à Addis-Abeba peut avoir ses avantages – compte tenu, notamment, de l'observation émise par le président de l'AGNU, Sam Kutesa, que "les politiciens sont les pires rédacteurs". La ruée pourrait également être attribuée à une tentative d'éviter de trop tirer sur les capacités du pays hôte. Reste, toutefois, qu'un document final martelé sous pression et qui n'aborde pas les vraies questions fondamentales, risque de ne pas être durable et de s'avérer un pont vers nulle part.

REUNIONS A VENIR

Négociations intergouvernementales sur le Programme de développement pour l'après-2015 - Sixième session: La sixième session des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 devrait se focaliser sur la négociation du document final pour le Sommet de septembre 2015 pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. **dates:** 22-25 juin 2015 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** ONU-Division du développement durable **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015>

Troisième réunion du Forum politique de haut niveau: La troisième réunion du forum politique de haut niveau sur le développement durable, qui se tiendra sous l'égide du Conseil économique et social, se concentrera sur le thème « Renforcement de l'intégration, de la mise en œuvre et de l'évaluation - FPHN pour l'après 2015. « Le FPHN est mandaté de se réunir, chaque année, sous l'égide de l'ECOSOC, et tous les quatre ans, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, sous l'égide de l'Assemblée générale de l'ONU. **dates:** 26 juin - 8 juillet 2015 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** ONU-Division du développement durable **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2015>

Troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La troisième Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra au niveau politique le plus élevé possible, y compris des chefs d'Etat ou de gouvernement, des ministres - ministres chargés des finances, des affaires étrangères et de la coopération pour le développement – et autres représentants spéciaux. La conférence produira à la fois des résumés des séances plénières et autres délibérations de la Conférence intergouvernementale, et à des

conclusions négociées et approuvées pour insertion dans le rapport de la Conférence. **dates:** 13-16 juillet 2015 **lieu:** Addis Ababa, Ethiopie **contact:** UN Financing for Development Office **téléphone:** +1-212-963-4598 **courriel:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/FdD/FdD3>

Pour les réunions supplémentaires, voir <http://sd.iisd.org/>

LEXIQUE

| | |
|--------|--|
| RCMD | Responsabilités communes mais différenciées |
| CSC | Capture et stockage du carbone |
| ECOSOC | Conseil économique et social |
| CCLAT | Convention-cadre pour la lutte antitabac |
| IDE | Investissement direct étranger |
| FdD3 | Troisième Conférence internationale sur le financement pour le développement |
| FMF | Fonds de financement mondial à l'appui de la Femme et de l'Enfant |
| RNB | Revenu national brut |
| CAFI | Apports financiers illicites |
| IFI | Institutions financières internationales |
| FMI | Fonds monétaire international |
| DPI | Droits de propriété intellectuelle |
| PMA | Pays les moins avancés |
| PDSL | Pays en développement enclavés |
| BMD | Banques multilatérales de développement |
| PRI | Pays à revenu intermédiaire |
| ME | Moyens d'exécution |
| MPME | Micro, petites et moyennes entreprises |
| APD | Aide publique au développement |
| OCDE | Organisation de coopération économique et de développement |
| GTCNL | Groupe de travail à composition sur les objectifs de développement durable |
| CPD | Consommation et production durables |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| PEID | Petits États insulaires en développement |
| STI | Science, technologie et innovation |
| MFT | Mécanisme de facilitation de la technologie |
| ADPIC | Aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle |
| CNUDM | Convention des Nations Unies sur le droit de la mer |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| PNUD | Programme de développement des Nations Unies |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| AGNU | Assemblée générale de l'ONU |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |